

AVERTISSEMENT : Ces extraits de lectures sont destinés à attirer l'attention sur des ouvrages que nous avons remarqués. Ils tentent de donner un fil conducteur parmi ceux proposés par l'auteur. Nous indiquons, soit en changeant de paragraphe, soit par l'indication (...) le fait d'avoir omis un passage, court ou long. Les passages surlignés, soulignés, encadrés ou mis en gras, sont de notre fait. Bien évidemment, nous incitons le lecteur à retrouver le texte intégral et acquérir l'ouvrage, ne serait-ce que par esprit de soutien.

Christophe Darmangeat
Conversation sur la naissance des inégalités
Agone 2013

Introduction - Reconstituer l'évolution des sociétés	page 2
1. Les sociétés égalitaires	page 5
2. Les sociétés inégalitaires	page 16
3. Trois sociétés inégalitaires	page 26
Tikopia (archipel des Salomon)	page 26
Les sociétés à Big Men (Mélanésie)	page 27
La Côte Nord-Ouest (Amérique du Nord)	page 28
4. Vers la formation des classes	page 30
Conclusion	page 33

Introduction

Reconstituer l'évolution des sociétés

Les inégalités matérielles et les classes sociales ne sont-elles donc pas une seule et même chose ?

Il y a même une différence très importante entre les deux. Les sociétés où il existe des classes sont par définition inégalitaires ; en revanche, beaucoup de sociétés ont connu certaines formes d'inégalités économiques tout en ignorant les classes.

Mais l'origine des inégalités ne se perd-elle pas dans la nuit des temps ? Ne sont-elles pas aussi anciennes que l'espèce humaine ?

Pour situer les ordres de grandeur, les préhistoriens s'accordent sur le fait que l'humanité biologiquement moderne (*Homo sapiens*) existe depuis environ deux cent mille ans, et qu'elle a pénétré en Europe il y a peut-être cinquante mille ans. La date à laquelle il convient de situer l'apparition des inégalités matérielles, en revanche, est beaucoup plus disputée. Nombreux sont ceux qui la font coïncider avec les premières différences radicales de traitement entre défunts d'une même communauté, au 5^{ème} millénaire avant notre ère. Dans l'ouest de l'Europe, on commença alors à enterrer une petite minorité de la population dans des tombes monumentales, les dolmens. À la même époque, dans les Balkans, certains puissants furent inhumés avec de véritables trésors.

Mais pour quelques chercheurs, l'apparition des inégalités est en réalité beaucoup plus ancienne. Pour ma part, je suis davantage convaincu par les arguments de ceux qui situent les premières inégalités à une date intermédiaire, autour de -10 000, lorsque les premières communautés humaines se sont sédentarisées et que se sont constitués les premiers villages.

Quant aux classes proprement dites, on les associe généralement à la naissance des villes, des États, de l'écriture, bref, de ce qu'on a souvent appelé la « civilisation ». De l'avis général, les premières d'entre elles sont apparues environ trois mille ans avant notre ère.

Je crois avoir lu quelque part que l'on parlait de « révolution néolithique », sans doute pour insister sur son ampleur.

L'expression de « révolution néolithique » a été forgée dans les années 1930 par un immense préhistorien, Vere Gordon Childe (1892-1957). Pour celui-ci, qui se réclamait du marxisme, il était vital de souligner que l'histoire humaine n'avait pas été une simple accumulation de savoirs techniques, mais qu'elle avait aussi, et peut-être surtout, été rythmée par des bouleversements dans les rapports sociaux. V.G. Childe s'est donc appuyé sur les découvertes de l'archéologie pour réhabiliter, en l'améliorant, la vieille périodisation « sauvagerie – barbarie – civilisation », qui caractérisait à la fois le mode de subsistance, le niveau général des techniques et la structure des sociétés.

Il considérait ainsi que la préhistoire s'organisait autour de deux tournants majeurs. Le premier était marqué par la transition vers la sédentarisation, l'agriculture et l'élevage. Ce tournant avait aussi ouvert la voie à l'émergence des premières inégalités matérielles et des premières différenciations sociales. Le second, qui, à quelques millénaires de distance, découlait du premier, avait vu la naissance des villes, des États, de l'écriture et des classes sociales. (...) Même si, comme tu t'en doutes, bien des découvertes ultérieures ont conduit à

modifier ce cadre de référence sur certains points, ces conceptions élaborées il y a près d'un siècle sont restées extraordinairement fécondes.

De quelles découvertes et de quelles modifications veux-tu parler ?

La transition néolithique, elle, s'est amorcée à partir d'au moins six foyers distincts. Ainsi, et même si les datations restent très approximatives pour des processus qui se sont étalés sur des siècles, sinon des millénaires, la domestication d'espèces animales ou végétales est intervenue en Amérique centrale et en Chine vers -8000, en Amérique centrale, dans les Andes et en Nouvelle-Guinée vers -4000 et en Afrique tropicale vers -3000.

Mais l'entrée dans le Néolithique est souvent très difficile à cerner. Non seulement, selon les lieux, la pierre polie, la poterie, la sédentarité, l'agriculture et l'élevage se sont succédé à des rythmes très différents, mais surtout, contrairement à ce que l'on avait longtemps pensé, ils ne sont pas tous apparus dans le même ordre ! (...) Au Proche-Orient, dans le plus vieux berceau néolithique du monde, la sédentarité a très largement précédé l'agriculture. C'est lors de la période dite du Natoufien, qui remonte à environ onze mille ans avant notre ère, que sont apparus les tout premiers villages de la préhistoire. Leurs occupants n'étaient pas des agriculteurs, mais des chasseurs-cueilleurs sédentaires, qui complétaient leur alimentation animale en récoltant des céréales sauvages. Ces Natoufiens ont vécu durant environ deux mille ans avant d'inventer l'agriculture. Et il a fallu encore presque deux mille années de plus pour qu'apparaisse la poterie.

Les chasseurs-cueilleurs jomons (Japon) se sont sédentarisés voici à peu près sept mille ans et, durant les cinq millénaires suivants, ne sont jamais passés à l'agriculture. Celle-ci a finalement été introduite depuis le continent, par une vague d'immigration extérieure... en même temps que la métallurgie du bronze et du fer.

Qu'en est-il de la métallurgie justement ? Retrouve-t-on la même diversité de situations ?

Et même une diversité plus grande encore ! Sur certains continents, la métallurgie du fer n'a jamais été développée et, bien que le bronze fût inventé, il n'a jamais servi à fabriquer d'outils. C'est le cas en Amérique, où fleurirent pourtant de nombreuses civilisations étatiques, dont les Mayas, qui possédaient notamment une forme élaborée d'écriture.

L'anthropologue Alain Testart (né en 1947) en particulier, a pu s'appuyer sur les observations réalisées sur les sociétés primitives pour contredire l'idée que l'apparition des inégalités n'avait pu être qu'une conséquence, au demeurant relativement tardive, de celle de l'agriculture.

Je ne vois pas très bien en quoi ces sociétés devraient être tenues pour représentatives d'il y a cinquante mille, quinze mille ou même cinq mille ans.

Ce qui permet de rapprocher les sociétés primitives des sociétés préhistoriques, c'est qu'elles partagent avec elles leur niveau technique et le mode de vie qui en découle. Or, ce point est bien plus décisif pour la détermination des rapports sociaux que les us et coutumes particuliers à chaque peuple. (...) Pour poursuivre l'analogie, si les requins actuels diffèrent de leurs ancêtres dans leurs traits secondaires, ils en ont tout de même hérité la structure et les caractères principaux.

Le niveau technique et le mode de subsistance ne dictent certainement pas les moindres détails des sociétés. Mais ils exercent une influence déterminante, dans la mesure où, pour ce qui touche aux rapports sociaux les plus essentiels, ils restreignent considérablement la gamme des possibilités. Le fait que l'organisation de la société s'explique en dernière analyse par les conditions matérielles d'existence des êtres humains est d'ailleurs l'une des plus grandes découvertes de Karl Marx (1818-1883), qui donna à cette théorie le nom de « matérialisme historique ».

La « civilisation », par exemple, ne peut certes pas apparaître dans n'importe quel contexte économique. Aucune société de chasseurs-cueilleurs n'a jamais produit de villes, d'États, ou de classes sociales. Pour autant, le passage aux villes et à l'État est intervenu à des stades techniques assez différents selon les lieux et les peuples. Ainsi, dans les derniers siècles avant notre ère, chez les Germains d'Europe occidentale, on forgeait le fer et on utilisait la charrue pour travailler des champs permanents sans pour autant qu'existent ni classes sociales ni États. Mais ces classes et ces États existaient pourtant quelques siècles plus tôt et à quelques centaines de kilomètres de là, sur les rives de la Méditerranée, dans les civilisations crétoise puis mycénienne de l'âge du bronze, qui pour leur part ignoraient tant la charrue que le fer. Et, quitte à me répéter, au rang des États qui, à leur naissance, ignoraient la métallurgie du bronze elle-même, on peut citer, outre l'Égypte, les Mayas et les Aztèques.

Tu affirmais tout à l'heure que les structures des sociétés étaient déterminées par le mode de subsistance et le niveau technique, et tu viens de donner à l'instant plusieurs exemples qui violent cette règle. N'as-tu pas l'impression qu'il y a un problème ?

Pas du tout ! C'est une affaire de nuances ; la dimension économique des sociétés possède une influence déterminante sur les rapports sociaux. Pour autant, elle ne les façonne pas de manière stricte et immédiate : d'autres facteurs peuvent imprimer une certaine latitude à cette détermination. Alors, selon la question qu'on veut résoudre, on peut mettre l'accent sur la détermination, ou sur la latitude...

Pour raisonner sur l'évolution globale des sociétés, il faut disposer d'une classification qui soit à la fois générale (c'est-à-dire qui s'appuie sur l'ensemble des observations recueillies au niveau mondial) et purement sociale (et qui ne fasse donc pas intervenir des caractères techniques). Or, une telle classification existe ; elle a été proposée par Alain Testart. (...) Comme d'autres avant elle, cette classification situe deux ruptures majeures dans l'évolution sociale. La plus ancienne est l'apparition de la richesse et des inégalités économiques. La seconde, beaucoup plus récente, est la constitution des classes sociales. Ces deux ruptures majeures délimitent donc trois types fondamentaux de sociétés. Alain Testart établit de nombreuses subdivisions supplémentaires au sein de chacun de ces trois types.

Tu pourrais m'en dire un peu plus sur chacun des trois types.

Le premier, et le plus ancien, est celui des sociétés économiquement égalitaires (que j'appellerai souvent « égalitaires » pour aller plus vite, même si, comme j'aurai l'occasion de te l'expliquer, cette épithète est en partie trompeuse). Il est représenté par la plupart des chasseurs-cueilleurs nomades (mais pas par tous), et par des peuples pratiquant certaines formes particulières d'agriculture. Non seulement ces sociétés ignorent les inégalités économiques, mais elles ignorent également toute structure de commandement : s'il y a des « chefs », ceux-ci sont à la fois sans pouvoirs et sans privilèges matériels.

Le deuxième type est en quelque sorte un chaînon intermédiaire de l'évolution sociale. Il regroupe des sociétés qui connaissent l'inégalité économique : les biens matériels y sont stockés et accumulés, certains individus en détiennent davantage que d'autres, et les riches peuvent les utiliser pour asseoir leur position sociale. Toutefois ces sociétés ignorent encore les classes. Aucune minorité ne monopolise l'accès aux biens de production. Les riches continuent à être eux-mêmes des travailleurs – bien qu'ils le soient de moins en moins à mesure que les inégalités se creusent et que leur puissance sociale s'étend. Certains mécanismes qui préfigurent l'exploitation sont déjà en place ; mais la majorité, si ce n'est la totalité, des membres de la société restent des travailleurs libres, disposant de droit d'une terre ou d'un territoire de chasse, et qui ne contribuent que de manière marginale ou occasionnelle à en enrichir d'autres.

Certaines de ces sociétés n'ont édifié aucune structure politique spécifique – ce qui permet ainsi aux riches, de par leur simple poids économique, d'exercer une autorité de fait. D'autres ont forgé des institutions qui, si elles ne possèdent pas la permanence et les capacités de contrainte de l'État, organisent néanmoins certaines formes limitées de commandement.

Et quel nom donnerais-tu à ces sociétés ?

Alain Testart parle du « Monde 2 », par opposition aux deux autres types que sont le « Monde 1 » et le « Monde 3 ». (...) Pour ma part, la désignation la moins mauvaise à laquelle je sois parvenu est celle de « sociétés inégalitaires ». Ce n'est pas un très bon choix, notamment parce que les sociétés de classes, elles aussi, sont inégalitaires.

Il reste le troisième type.

C'est à la fois le plus récent et celui qui nous est le plus familier – au point que nous avons parfois bien du mal à réaliser qu'il n'est pas le seul possible. Il regroupe les sociétés structurées en classes sociales.

Leur axe principal est l'exploitation : une minorité y vit aux dépens de la majorité et s'est totalement affranchie de la nécessité de travailler. Dans de telles sociétés, pour produire leur subsistance, les travailleurs doivent nécessairement en passer par les conditions de cette classe dominante et lui abandonner, d'une manière ou d'une autre, une partie de ce qu'ils produisent.

Le type d'emprise exercée par la classe dominante sur les moyens de production et les travailleurs détermine le type de société de classes : esclavagiste, féodale, capitaliste, etc. Par ailleurs, toute société de classes, sans exception, connaît l'État, c'est-à-dire une organisation permanente, distincte du reste du corps social, capable de contraindre celui-ci par la force – et ne se privant pas de le faire lorsque l'ordre social est remis en cause. La minorité dominante l'est donc tout à la fois sur le plan économique, politique et idéologique.

1. Les sociétés égalitaires

De quels peuples s'agit-il ?

Ces peuples égalitaires étaient en premier lieu des chasseurs-cueilleurs, qui ignoraient l'agriculture et l'élevage. Tous maîtrisaient l'arc, excepté en Australie. (...) Les (...) peuples égalitaires se trouvaient un peu partout sur la surface du globe, la plupart d'entre eux ayant

toutefois été refoulés dans les milieux les plus inhospitaliers. Ils étaient établis dans les étendues glaciaires du Grand Nord : de la Sibérie au Groenland vivaient les peuples inuits (jadis appelés Eskimos), dont certains, il est vrai, connaissaient déjà un certain degré d'inégalité. Les déserts du sud de l'Afrique étaient sillonnés par les Bushmen (ou Bochimans), littéralement les « hommes de la brousse ». On trouvait aussi des chasseurs-cueilleurs égalitaires dans d'épaisses forêts tropicales : ainsi les pygmées d'Afrique centrale, ou les « Negritos » des îles Andaman, du Sri Lanka, des Philippines ou de Malaisie. D'autres occupaient les archipels de la Terre de Feu, à la pointe sud du continent américain, certaines zones des montagnes Rocheuses, de la Papouasie ou de la péninsule indienne.

On s'est ainsi étonné depuis longtemps, en Occident, de ces tribus étranges où les biens matériels circulaient de main en main comme si personne ne se souciait de savoir à qui ils devaient appartenir ; où la hiérarchie était inconnue et où les « chefs », quand il y en avait, ne se faisaient pas obéir ; où l'idée même qu'on puisse posséder des terres ou des animaux paraissait saugrenue, et celle qu'on puisse commander ou exploiter des êtres humains repoussante.

Ne disais-tu pas tout à l'heure qu'il existait des sociétés de chasseurs-cueilleurs chez qui les inégalités s'étaient développées ?

Absolument. Toutes les sociétés de chasseurs-cueilleurs n'étaient pas égalitaires. Pour commencer, certaines avaient un mode de vie qui, tout en laissant place à la chasse, reposait en fait sur l'élevage. L'exemple le plus célèbre est celui des Indiens des Plaines qui, pour avoir fourni la matière d'innombrables westerns, sont toutefois loin de refléter le mode de vie de tous les peuples d'Amérique du Nord. Ces tribus – par là, je désigne simplement des peuples dépourvus d'État – élevaient et montaient des chevaux, dont elles se servaient pour chasser les troupeaux de bisons. Mais le cheval n'avait été introduit en Amérique qu'au 16^{ème} siècle, à la suite des conquérants européens. Les Indiens des Plaines, pour beaucoup, étaient en réalité d'anciens agriculteurs sédentaires qui s'étaient mués tout récemment en éleveurs-chasseurs nomades, et à qui le cheval apportait une supériorité décisive pour chasser le bison... et razzier les tribus voisines. Il existait de par le monde bien d'autres sociétés d'éleveurs-chasseurs, toutes inégalitaires, comme les nombreuses tribus de Sibérie qui vivaient de leurs troupeaux de rennes.

Et puis (...) il y a aussi le cas des chasseurs-cueilleurs sédentaires, tels ceux qui étaient établis tout au long de l'étroite bande de terre qui s'étend du nord de la Californie au sud de l'Alaska (...). Dans cette région vivaient plusieurs dizaines de peuples, installés dans des villages permanents. S'ils étaient sédentaires, c'est en raison de l'abondance du saumon, qu'ils ramassaient en grande quantité lors du frai et conservaient pour la morte-saison en le fumant. Ces peuples, et tous ceux au mode de subsistance similaire, sans jamais avoir pratiqué ni agriculture ni élevage, avaient développé des inégalités sociales très marquées. Parmi les chasseurs-cueilleurs, seuls étaient donc égalitaires les nomades non éleveurs.

N'avais-tu pas mentionné l'existence de cultivateurs égalitaires ?

En effet, c'est un cas de figure qu'on a rencontré dans plusieurs régions, notamment dans la plaine amazonienne et dans les hautes terres de Nouvelle-Guinée. Si ces tribus étaient égalitaires, cela ne devait rien au hasard. Mais sur ce point, si tu le veux bien, je reviendrai en temps voulu.

J'aimerais me faire une idée un peu plus précise de ces sociétés que tu appelles égalitaires, et surtout, des raisons pour lesquelles elles l'étaient.

La première caractéristique des sociétés égalitaires est la liberté totale avec laquelle leurs membres pouvaient quérir sur leur territoire de quoi satisfaire leurs besoins matériels. En soi, ce libre accès de chacun au territoire tribal, c'est-à-dire aux moyens de production, n'est pas un trait qui leur est propre ; il est partagé par toutes les sociétés sans classes, donc également par celles que j'ai appelées, faute de mieux, inégalitaires. Toutefois, dans ces dernières, ce libre accès était très souvent écorné de bien des manières, par exemple par les prélèvements que certains personnages commençaient à exiger.

Pour en revenir aux sociétés égalitaires, il ne faut surtout pas croire qu'elles fonctionnaient sans règles et qu'on pouvait y faire n'importe quoi : les comportements et les droits de tout un chacun étaient encadrés par la coutume, parfois de manière très stricte. Mais quelle que soit, cette coutume permettait toujours à chaque membre de la société de pourvoir à ses besoins par son propre travail, sans aucun obstacle.

Les formes de l'organisation sociale variaient beaucoup d'un peuple à l'autre ; ici, les groupes comptaient parfois des centaines d'individus ; là, ce n'étaient que des familles isolées. Dans certaines tribus, les membres se regroupaient sur la base de liens de parenté assez stricts ; ailleurs, les individus étaient presque totalement libres de passer d'un groupe à l'autre en fonction de leurs affinités et des circonstances. Mais partout, sans exception, du simple fait de son appartenance à la tribu, chacun était assuré d'avoir accès sans restriction à toutes les ressources qui se trouvaient sur le territoire tribal ou sur une portion de celui-ci.

Il ne pouvait manquer d'y avoir des profiteurs, plus rusés ou plus violents (...) Dans la mesure où, come j'ai cru le comprendre, il n'existait ni police ni justice, cela devait être une belle foire d'empoigne.

Le libre accès de chacun au territoire tribal ne signifiait nullement l'absence de règles. Tous ceux qui ont observé ces peuples ont été frappés par le nombre et la complexité des coutumes qui présidaient à la répartition des produits. Cela ne veut pas dire qu'il c'existait jamais de conflits à ce sujet. Mais ils étaient manifestement assez rares, et la vie sociale était, sur ce plan, aux antipodes de la loi de la jungle qu'on imagine trop volontiers.

Prenons par exemple (...) les Guayaki d'Amazonie. Là, la coutume nivelait les fortunes à la chasse d'une manière radicale ; un tabou interdisait aux hommes de manger la viande de leurs propres prises. Le chasseur ramenait donc son gibier au camp, partageait la viande entre sa famille et les autres membres de la bande, mais ne touchait pas au plat. Avec ce système, « chaque homme passe sa vie à chasser pour les autres et à recevoir d'eux sa propre nourriture ».

Et cela marchait ? Les gens n'étaient pas tentés de se faire nourrir sans rien faire ?

Et la meilleure preuve que cela pouvait fonctionner, c'est qu'on a observé des dizaines de sociétés qui appliquaient ce genre de principes, manifestement depuis fort longtemps, et qui n'imaginaient même pas qu'on puisse faire autrement. (...) Chez les pygmées des îles Andaman, le gibier appartenait à celui qui l'avait abattu. Mais « quiconque détient la nourriture est censé en donner à ceux qui n'en ont pas ». Les hommes mariés gardaient ainsi le nécessaire pour leur famille et offraient le reste à des amis. Les jeunes célibataires, eux,

étaient tenus de remettre leurs prises aux plus anciens, qui se réservaient les meilleurs morceaux. Ainsi, « ces coutumes ont pour résultat que la presque totalité de la nourriture acquise est distribuée de manière égale dans tout le campement, la seule inégalité tenant au fait que les plus jeunes hommes s'en sortent mieux que leurs aînés ».

Bien sûr, il faut que je te parle des Bushmen, et d'autant plus qu'on dispose sur eux d'études nombreuses et précises. Pour le petit gibier, il n'y a rien de particulier : ils le chassaient individuellement, et le consommaient de même. C'est pour les bêtes de bonne taille que les relations sociales se déployaient dans toute leur complexité. (...) Selon l'usage, le gibier était attribué au chasseur dont la flèche avait fait mouche le premier. C'est à lui qu'il revenait de procéder à la distribution. Les participants avaient toutefois le droit de manger sur place le foie et autant de viande qu'il en fallait pour combler leur appétit, avant de ramener le reste au camp.

En fait, cette coutume donnait lieu à un jeu subtil : on échangeait souvent ses flèches avec d'autres en signe d'amitié. Si bien que le propriétaire de la flèche était rarement celui qui l'avait décochée : « On décide souvent à l'avance à qui reviendra l'animal. » Lorna Marshall (1898-2002), l'ethnologue qui rapporte ces faits, écrivait qu'au bout du compte « la société semble vouloir faire disparaître de toutes les façons possibles l'idée que la viande appartiendrait au chasseur ». Ainsi « il y a peu ou pas de désaccords quant au propriétaire du gibier car ce n'est pas une grande cause d'inquiétude : quoi qu'il arrive, chaque chasseur recevra une part de viande. »

Une fois la bête ramenée au camp, la distribution commençait, et il fallait contenter tout le monde ! Les beaux-parents, tout d'abord, qui avaient droit aux meilleurs morceaux. Mais il ne fallait pas léser non plus sa propre famille : parents, épouse et enfants. Sur le morceau que le chasseur conservait pour lui-même, il fallait encore prélever de quoi offrir quelque chose pour ses frères et ses sœurs, pour ceux de sa femme... mais aussi pour des parents plus lointains, ou des amis de passage. Et comme tous ces gens, à leur tour, étaient sollicités par leurs propres parents et amis, au bout du compte, « tout le monde reçoit un peu de viande ». En l'occurrence, le partage n'obéissait à aucune règle coutumière rigide : les gens donnaient à qui ils voulaient, « une fois à certains, une autre fois à d'autres, plus ou moins généreusement selon leurs propres (et, à nos yeux, souvent impénétrables) raisons ».

Tout cela paraît trop beau pour être vrai. Mais quand la nourriture venait à manger, l'égoïsme naturel ne reprenait-il pas forcément ses droits ?

C'est plutôt l'inverse. Les Bushmen tenaient d'autant plus au partage que la situation était difficile. L'idée même de manger seul, sans donner à ceux qui auraient été démunis, leur semblait choquante au plus haut point. Cette pensée « suscite cris et rire gênés. "Ce sont des lions qui pourraient agir ainsi, disent-ils, pas les êtres humains" ».

Peut-être les Bushmen représentaient-ils un cas un peu particulier ?

Manifestement non. (...) Même chez les Inuits de l'Alaska, qui avaient pourtant commencé à développer certaines formes d'inégalités, l'obligation de donner de la viande à celui qui en réclamait restait si forte qu'en « période de disette c'est le chasseur couronné de succès et sa famille qui risquaient la faim, car dans sa générosité il distribuait tout ce qu'il avait attrapé ».

J'ai tout de même bien du mal à penser que les êtres humains aient pu ainsi être guidés par le plus parfait altruisme.

Sous prétexte que ces sociétés étaient peu développées sur le plan technique, on a tendance à les imaginer sous un jour caricatural. Soit pour dire qu'y régnaient le chacun-pour-soi et la loi du plus fort ; soit qu'on y ignorait toute forme d'appropriation individuelle, que tout appartenait toujours à tout le monde et que les gens passaient leur temps à ne rien garder pour eux et à penser aux autres. En réalité, il faut bien se rendre compte que, par certains côtés (je dis bien : « par certains côtés »), ces peuples n'étaient pas différents de nous. Chez eux, il y avait des choses interdites et punissables. Il y avait des choses qui, sans être interdites, étaient désapprouvées. Et il y avait au contraire des choses qui étaient bien vues, qui faisaient qu'on était respecté, considéré comme quelqu'un de bien. Et tout comme chez nous, il y avait des naïfs et des cyniques, des gens à cheval sur la morale et des roublards capables de tourner les règles ou de les arranger à leur avantage. Il faut vraiment se défaire de l'idée que la gamme des comportements individuels et de l'attitude par rapport aux règles ou à la morale générale était moins étendue que la nôtre.

En revanche, ce qui était très différent de chez nous, c'est que ces règles ou cette morale, si variables pouvaient-elles être d'un peuple à l'autre, avaient toujours comme résultat final d'entretenir une étroite solidarité économique entre les membres du groupe. Non seulement il était impossible qu'une partie de la tribu travaille sans contrepartie pour le compte de l'autre, mais il était même absolument impossible qu'un individu, ou une famille, soit dans l'abondance tandis que les autres manquaient du nécessaire. Pour ces gens, une telle situation aurait été aussi révoltante qu'inconcevable.

Parle-moi un peu de la propriété privée. Tu viens de laisser entendre que, dans ces sociétés, elle n'était pas complètement inconnue.

Chez ces peuples, l'attitude vis-à-vis des biens matériels était marquée par une absence totale de cupidité. Pour des nomades qui ne pratiquaient pas l'élevage, l'accumulation de richesses n'avait rien de désirable. Les possessions matérielles d'un Aborigène australien se résumaient à quelques armes et outils, qui pouvaient pour la plupart être remplacés en l'espace d'une journée de travail. Le plus souvent, la notion même de vol n'avait pas grand sens, étant donné l'indifférence que les gens témoignaient pour leurs possessions matérielles et la facilité avec laquelle ils empruntaient celles des autres – ou se laissaient délester des leurs.

On peut difficilement s'empêcher de sourire aux affaires par lesquelles sont passés certains Occidentaux bien-pensants, lorsqu'ils ont voulu leur inculquer le goût de l'effort et de l'épargne individuelle. Un jésuite italien, le père Salvado, avait par exemple décidé de leur verser un salaire en échange de leur travail. Il dut vite déchanter : « Le peu que je leur donnais ne leur profitait nullement, parce que ou ils en faisaient cadeau à ceux qui n'avaient pas travaillé, ou bien ils le perdaient. »

Mais alors, l'idée même de vol était inconnue ?

On ne peut pas vraiment dire cela. Les Andamanais, tout comme les Bushmen, par exemple, considéraient certains actes comme des vols. (...) Il pouvait s'agir d'un homme qui recueillait du miel dans un arbre alors qu'un autre avait découvert la ruche avant lui et avait apposé sa marque sur le tronc (...). Dans de telles circonstances, les Bushmen reconnaissaient

au découvreur de la ruche le droit de tuer purement et simplement le voleur. Chez les Inuits en revanche, la frontière du vol était plus élastique. Dérober les réserves d'un membre de son propre groupe, ou même une planche de bois échouée sur laquelle il avait posé une pierre pour indiquer qu'il en prenait possession, était hautement répréhensible. En revanche, parvenir à dépouiller les membres d'un groupe plus lointain qu'on rencontrait en supériorité numérique n'était pas particulièrement mal vu.

En fait, contrairement à une idée courante au 19^{ème} siècle, ces peuples n'ignoraient pas toute forme de propriété privée. Tout n'appartenait pas à tout le monde. Mis en revanche, d'une part cette propriété privée ne concernait jamais les moyens de production, d'autre part elle l'intervenait que de manière tout à fait mineure dans les rapports sociaux.

Tu disais au début de notre conversation que ces sociétés ignoraient non seulement toute forme d'inégalité matérielle, mais aussi toute hiérarchie et tout commandement.

Nous sommes pour notre part habitués à ce que la vie sociale s'organise autour de gens (des « chefs ») qui ont le droit de se faire obéir, au besoin par la contrainte, et qui disposent des moyens de punir les récalcitrants. L'État lui-même, qui existe en Europe depuis des siècles, est une longue chaîne de commandement par laquelle la classe dominante impose par la force son ordre à toute la société. Dans les sociétés primitives que, faute de mieux, j'ai appelées « inégalitaires », bien qu'il n'y ait pas d'État, on trouvait tout de même certaines formes de hiérarchie, ne serait-ce qu'au travers de personnages puissants qui pouvaient, dans certaines limites, imposer leur volonté aux autres. Mais dans les sociétés égalitaires, rien de tout cela n'existait.

Permetts-moi de te demander comment, dans ces conditions, les décisions étaient prises.

Certains ignoraient purement et simplement le mot, comme la réalité, de « chef » : par exemple les Hadza, chez qui personne n'était investi d'une quelconque responsabilité, pas même celle de dégager un consensus. Lorsqu'il fallait déplacer le campement et gagner un nouvel emplacement, chacun se faisait son opinion, et informait les autres de ses intentions, mais cela n'engageait que celui qui s'exprimait. Si les décisions des plus anciens et des plus respectés étaient susceptibles d'exercer *de facto* une certaine influence, tout cela restait au bout du compte une affaire strictement individuelle.

Ailleurs, et c'était sans doute le cas le plus fréquent, il existait bel et bien des « chefs » ou des « leaders » - les ethnologues ont souvent eu bien du mal à trouver un mot qui permette de désigner ces personnages sans leur prêter involontairement des pouvoirs qu'ils n'avaient pas. La charge pouvait être héréditaire ou non. Il pouvait y avoir un seul chef ou plusieurs. Mais nulle part ces chefs ne pouvaient se faire obéir autrement que par leur propre autorité morale. Et nulle part leur fonction ne leur donnait accès à quelque privilège matériel que ce soit. C'était même souvent le contraire.

Cela paraît absurde !

En fait, cette situation qui nous semble aberrante s'explique très bien, à la fois par les structures de ces sociétés et par le rôle très particulier de ces « chefs ». Ceux-ci étaient bien souvent des pacificateurs, ceux qui, par leur sagesse et leur générosité, devaient aplanir les différends au sein du groupe. Or, un des meilleurs moyens d'amener quelqu'un à de meilleurs

sentiments était de lui offrir un cadeau. On dispose donc de nombreux témoignages qui dépeignent des chefs dont la tâche n'avait rien d'une sinécure.

Dans les sociétés égalitaires de la plaine amazonienne, le seul privilège des leaders était de posséder plusieurs épouses, mais de l'avis général, ces femmes étaient des auxiliaires indispensables sans lesquels ils ne seraient pas parvenus à faire face à leurs obligations. Chez les Bushmen non plus, être chef n'offrait aucun avantage particulier et ne dispensait d'aucun travail. Comme l'écrivait Lorna Marshall : « Les chefs sont aussi maigres que les autres ».

Pour devenir chef, il fallait un comportement approprié. de toute façon, étant donné qu'il ne disposait d'aucun moyen de se faire obéir, un chef qui ne se serait pas conformé aux valeurs égalitaires de ces sociétés aurait vu bien vite son autorité réduite à néant. Parmi les chefs Bushmen, « aucun n'est arrogant, autoritaire, vantard ou distant. Selon les Bushmen eux-mêmes, de tels traits de caractère disqualifieraient totalement un individu pour devenir chef – et ils donneraient même lieu à des formes d'ostracisme plus accentuées ». Rien d'étonnant donc à ce que les Bushmen ne se soient guère montrés empressés d'accéder à la charge de chef : « Tout ce que cela rapporte, c'est qu'on s'en prend à toi si les choses tournent mal. »

Mais pourrais-tu définir plus précisément les pouvoirs de ces personnages ?

C'est bien simple : ils n'en avaient aucun. Ils étaient dépourvus de tout moyen de contrainte sur les autres membres de la société. Alors, dans ces conditions, si l'on restait avec un chef, c'était uniquement de son plein gré. En Amazonie, par exemple, « si le chef ne fait pas ce qu'on attend de lui, son village (...) l'abandonne pour rejoindre un leader plus fidèle à ses devoirs » (Clastres).

Un chef sans privilèges, passe encore, mais un chef sans pouvoir, cela n'a absolument aucun sens !

Ce n'est pas parce qu'un chef (ou quiconque) n'a pas de pouvoirs qu'il ne sert à rien. Même si ces chefs, là où ils existaient, ne pouvaient contraindre personne, ils n'en étaient pas moins chargés de certaines fonctions. Chez les Bushmen, ils géraient l'utilisation des points d'eau et des végétaux. C'était aussi à eux de prévoir dans quelles zones de son territoire il devait y consommer les plantes et les fruits. Chez les Inuits du Groenland, où les campements comprenaient quelques familles souvent parentes entre elles, le chef était simplement un homme respecté de tous. C'est lui qui décidait du moment propice pour se déplacer vers une nouvelle zone de chasse, quand devait commencer une campagne, comme diviser les grosses prises, quand nourrir les chiens, etc. On l'appelait « celui qui réfléchit ». Ce n'était pas toujours le plus vieux, mais c'était celui qui inspirait le plus confiance. Là encore, il ne pouvait pas donner d'ordres ; ceux qui le suivaient le faisaient simplement parce qu'ils trouvaient avantage à rester avec lui.

Très souvent, les chefs étaient également des porte-parole : ce sont eux qui représentaient le groupe et qui parlaient en son nom, en particulier vis-à-vis de l'extérieur. (...) Presque toujours, le leader s'adresse au groupe quotidiennement, à l'aube ou au crépuscule. Allongé dans son hamac ou assis près de son feu, il prononce d'une voix forte le discours attendu. Et sa voix, certes, a besoin de puissance, pour parvenir à se faire entendre. Nul recueillement, en effet, lorsque parle le chef, pas de silence, chacun tranquillement continue, comme si de rien

n'était, à vaquer à ses occupations. la parole du chef n'est pas dite pour être écoutée. »
(Clastres, La société contre l'État).

Je présume qu'ils ont dû avoir la même réaction en sens inverse à notre égard !

Les membres des sociétés égalitaires étaient totalement imperméables à nos notions de commandement et d'obéissance. Vois, par exemple, ce rapport d'un fonctionnaire britannique sur les Aborigènes australiens écrit en 1846, et où le dédain se mêle à l'admiration : « Des individus fiers, n'ayant besoin de personne, qui ne reconnaissent aucun supérieur parmi eux-mêmes et considéraient l'ordre hiérarchique de la société coloniale avec mépris. Ils traitaient les plus hauts officiers en égaux, ne témoignaient de déférence envers personne et, lorsqu'ils entraient dans une pièce, s'asseyaient tandis que tout le monde restait debout. Ils avaient tant confiance en leur propre valeur que leur physionomie était emplie de morgue et d'insolence. »

Tu ne m'ôteras pas de la tête qu'il devait bien y avoir quelques individus qui possédaient un ascendant sur les autres, et qui pouvaient le mettre à profit pour des motifs qui n'avaient rien d'altruiste ni de collectif.

Oui, sans doute. En tout cas, que ceci soit formalisé ou non, il y avait bien partout des gens plus influents que les autres. Ce n'était pas forcément des fiers-à-bras ou des m'as-tu-vu. Sans doute y en avait-il, mais dans l'ensemble, ils n'étaient pas tellement du goût de l'opinion publique de ces sociétés. Celles-ci mettaient des limites très étroites aux possibilités de s'arroger des avantages matériels – tout en autorisant parfois, il est vrai, d'autres types de privilèges.

En fait, les observations des Occidentaux s'accordent très largement sur le fait que ces peuples faisaient l'éloge de la modestie et détestaient tout ce qui aurait pu conduire certains à se sentir, ou pire, à se proclamer supérieur aux autres. Non seulement ils n'édifiaient aucun monument de prestige, ni ne paraient aucun des leurs de vêtements ou d'accessoires signalant une quelconque supériorité, mais encore la politesse en usage encourageait les attitudes empreintes d'humilité.

Ainsi, parmi les pygmées mbuti de la forêt équatoriale du Congo, il pouvait certes arriver que certains hommes, en raison de leurs talents de chasseurs, soient vexés que leur avis ne soit pas davantage pris en compte. Mais s'ils tentaient de l'imposer, ils étaient rapidement tournés en ridicule. Chez les Hadza, même le chasseur le plus habile n'avait pas intérêt à tenter d'en tirer gloire. Un homme qui rentrait au campement après avoir abattu un animal de grande taille était censé se taire. Il devait s'asseoir au milieu des autres hommes et attendre que le sang sur la pointe de sa flèche parle à sa place.

À quelques milliers de kilomètres de là, chez les Bushmen, les règles du savoir-vivre étaient étonnamment similaires. L'un d'eux expliquait : « Disons qu'un homme revient de la chasse. Il ne doit pas rentrer chez lui et fanfaronner : "J'ai tué du gros en brousse !" Il doit tout d'abord s'asseoir en silence, jusqu'à ce que moi ou quelqu'un d'autre s'approche du foyer et demande : "Qu'as-tu tué aujourd'hui ?" Il répondra alors doucement : "Oh, la chasse, ce n'est pas mon fort. Je n'ai rien vu du tout... À part peut-être juste une toute petite chose". Alors, je souris intérieurement parce que je sais qu'il a abattu une grosse proie ».

Tu as dit tout à l'heure qu'on pouvait appeler les sociétés égalitaires « sans richesses ». As-tu simplement voulu dire qu'elles étaient sans riches et sans pauvres, ou y a-t-il quelque chose d'autre ?

Absolument. Il y a une nuance qui ne t'a pas échappé. Chez tous ces peuples, ce qui est inconnu, ce ne sont pas seulement les inégalités de richesses, mais la richesse elle-même. Encore une fois, je ne peux que te renvoyer aux livres d'Alain Testart si tu veux vraiment saisir de quoi il retourne. Mais en quelques mots, dans ces sociétés, les biens matériels ne servaient jamais à autre chose qu'à satisfaire un besoin. Dans le cadre d'un échange, on pouvait certes être amené à fournir des biens pour se procurer d'autres biens. Mais les échanges restaient relativement rares. Et surtout, il n'existait pas de situations où l'on devait fournir des biens pour se libérer d'une obligation sociale. Si l'on était parfois, ou souvent, amené à payer de sa personne, on ne pouvait ni ne devait jamais payer tout court.

Tout cela reste bien vague.

Les principes généraux que je viens de te décrire se manifestaient particulièrement en deux occasions : la réparation des dommages corporels et le mariage. Les sociétés égalitaires avaient beau ne pas connaître l'appât du gain, il y existait bien des occasions de conflits, entre groupes ou entre personnes. Un individu pouvait, lors d'une altercation, en blesser ou en tuer un autre. En pareil cas, tous ces peuples reconnaissaient le droit – et même, le devoir – pour l'individu lésé, ou pour ses parents, d'exiger une compensation de l'offenseur. Or, sous une variante ou sous une autre, les sociétés égalitaires n'admettaient que la loi du Talion : « œil pour œil, dent pour dent ». Une blessure ne pouvait être compensée que par une autre blessure, une vie par une autre vie, le sang par un autre sang.

La vie qui pouvait être prise pour venger une mort n'était pas nécessairement celle du meurtrier lui-même. Chez beaucoup de peuples, il était admis que celle d'un de ses parents, proches ou lointains, pouvait tout aussi bien convenir. On pouvait ainsi se faire tuer par surprise, pour compenser un meurtre commis plusieurs années auparavant par un vague cousin. (...) Dans les sociétés égalitaires, les coutumes concernant la vengeance étaient diverses, mais elles avaient un point commun : nulle part on ne pouvait compenser une vie par des biens matériels. Seul le sang équivalait au sang.

Mais ne devais-tu pas également parler du mariage ?

Il était bien rare qu'un homme puisse prendre épouse sans dédommager d'une manière ou d'une autre ses beaux-parents. En certains endroits, seul le don d'une femme, sœur, cousine ou fille, pouvait permettre à un homme de recevoir une épouse d'un autre homme. En pareil cas, les hommes échangeaient littéralement leurs droits sur les femmes. Chez d'autres peuples, pour gagner la main de sa promise, le futur gendre devait se mettre au service de ses beaux-parents pour une durée plus ou moins longue. Venant habiter avec eux, il devait leur prêter main forte pour un certain nombre de tâches et leur donner une partie du produit de sa chasse. (...) La durée de service du gendre pouvait aller jusqu'à une dizaine d'années, durant lesquelles les beaux-parents avaient une forte tendance à le houspiller pour qu'il ramène toujours davantage de viande. Et, par la force des choses, le gendre avait tout intérêt à ne pas trop les contrarier. En Australie, régnait un système encore différent, puisque les gendres étaient tenus de fournir de la viande à leur belle-mère toute leur vie durant. Mais là encore, l'important est qu'aucune considération de richesse ne pouvait intervenir dans les unions. Se marier impliquait des contraintes souvent lourdes, mais était à la portée de chacun.

À t'écouter, cela devait être une vie incroyablement belle !

Après la loi de la jungle, le « bon sauvage »... C'est peut-être ce que tu as cru comprendre, mais ce n'est pas ce que j'ai dit. Rappelle-toi : je t'ai mis en garde contre les caricatures. Or, celle qui consiste à peindre ces sociétés en rose procède d'une tradition aussi tenace que celle qui n'y voit que le règne de l'égoïsme et de la brutalité. Je me demande d'ailleurs si le mythe du « bon sauvage » n'a repris de la vigueur ces dernières années.

Quant au supposé respect de l'environnement de la part de chasseurs-cueilleurs qui auraient été en quelque sorte des écologistes avant l'heure, c'est là aussi une manière bien tendancieuse de présenter les choses. Il est très vraisemblable qu'en Australie, tout comme en Amérique, ce soit leur arrivée, il y a respectivement environ quarante mille et douze mille ans, qui ait provoqué en quelques siècles l'extinction de la plupart des grands animaux terrestres sur ces deux continents !

Et puis, contrairement à une idée tenace, la structure économiquement égalitaire de ces sociétés ne les préserverait ni d'une violence endémique ni de la possible oppression d'un sexe par un autre.

Qu'entends-tu par violence endémique ?

La violence était loin d'être inconnue, tant entre individus qu'entre groupes ; et dans bien des sociétés égalitaires, les affrontements armés (qu'ils méritent ou non le nom de « guerres ») étaient un phénomène essentiel de la vie sociale.

C'est vrai que dans les sociétés de classes, depuis quelques millénaires, on se bat toujours à un degré ou à un autre pour des objectifs économiques. De là, on conclut parfois un peu rapidement que, faute de richesses à piller, les sociétés égalitaires ont forcément ignoré la violence.

Dans l'immense majorité des cas, il s'agissait bien moins de peuples pacifiques que de peuples pacifiés. Un des premiers actes des puissances coloniales a toujours été, en imposant leur propre domination, de réprimer les meurtres et de mettre fin aux guerres tribales. En bien des endroits, les ethnologues ont donc observé des sociétés dont un des ressorts essentiels avait été brisé. Malgré cela, et bien que le sujet soit âprement débattu parmi les spécialistes, je crois que le doute n'est guère permis. La violence armée existait dans la plupart des sociétés égalitaires et, éventuellement accompagnée de pratiques ritualisées telles que l'anthropophagie ou la chasse aux têtes, elle y était parfois une des activités les plus valorisées.

Mais ces « guerres », même si on les appelle comme cela, n'étaient-elles pas plus ou moins symboliques ? On ne blessait pas grand monde, et on tuait très rarement.

Là aussi, c'est une idée courante mais manifestement fausse. Certes, ces affrontements faisaient souvent peu de victimes en valeur absolue. Mais quand on les rapporte aux effectifs des populations, les dégâts pouvaient être énormes. Chez les Murngin, une tribu australienne du nord-ouest qui comptait un peu plus trois mille membres, un observateur dénombra en l'espace de vingt ans, au début du 20^{ème} siècle, soixante-douze agressions armées ayant entraîné des morts d'homme. Par deux fois, il s'agissait de véritables batailles qui causèrent

chacune quinze décès d'un coup. Au total, il estimait que ces combats avaient fait entre cent et deux cents victimes, soit une moyenne de cinq à dix par an.

Chez les Yanomani, une tribu d'Amazonie nullement exceptionnelle à cet égard, l'ethnologue Napoleon Chagnon a pu estimer qu'un homme adulte sur quatre périssait de mort violente ! On dispose au demeurant sur ce peuple d'un témoignage de grande valeur : celui d'Helena Valero, une Brésilienne qui, dans les années 1930, fut enlevée alors qu'elle était enfant, et qui passa vingt-deux ans parmi eux. Son récit atteste de la fréquence et de la violence des raids qui, là aussi, avaient pour objectif avoué de venger les morts précédents et de s'emparer des femmes.

Même chez les Bushmen, aux mœurs réputées si pacifiques, on a pu calculer que le nombre de meurtres, rapporté à la population, était plus élevé que dans la plupart des civilisations modernes (Robert B. Lee).

Si la guerre existait déjà dans les sociétés égalitaires, on devrait en retrouver des traces dans l'archéologie !

Pour le Paléolithique, les traces de violence sont effectivement très rares sur les squelettes – mais notre échantillon est si réduit que cette absence ne prouve pas grand chose. L'art, en revanche, fournit des indices beaucoup plus concluants. Plusieurs peintures sur paroi, notamment en Australie ou en Afrique du Sud, représentent des affrontements armés qui mettent parfois aux prises des groupes entiers (C. Woodhouse).

Tu as évoqué à plusieurs reprises la situation des femmes (...). J'ai du mal à comprendre comment il est possible que, dans une société égalitaire, l'un des sexes ait pu opprimer l'autre.

Selon les auteurs, tu trouveras bien des appréciations différentes, si ce n'est violemment opposées, parfois sur les mêmes sociétés ! (...) Pour commencer, les rapports entre les sexes n'étaient manifestement pas du tout les mêmes selon les peuples. (...) Parmi les sociétés égalitaires qui ont été étudiées, la situation des femmes variait considérablement. Parfois, elles jouissaient d'un statut peu ou prou équivalent à celui des hommes. Ailleurs, en revanche, les hommes les dominaient, parfois durement. Les rapports entre les sexes couvraient donc un spectre large, et il n'y a aucune raison de penser qu'il en allait différemment dans la préhistoire. Il y a cependant une situation qu'on n'a jamais rencontrée chez aucun peuple : celle où ce seraient les femmes qui auraient eu l'ascendant sur les hommes et qui auraient dirigé la société.

Parmi les sociétés où la domination masculine était relativement peu prononcée, on retrouve les Bushmen. Certes, les hommes faisaient figure de protecteurs et les femmes, par bien des aspects, occupaient le second plan. Mais, par exemple, les maris n'usaient pour ainsi dire jamais de violence sur leurs épouses. Celles-ci pouvaient les quitter quand elles le voulaient, un droit qu'elles ne se privaient apparemment pas d'exercer. La même impression générale se dégage des pygmées mbuti de l'Afrique centrale, des Vedda du Sri Lanka ou des habitants des îles Andaman, au sujet desquels un fonctionnaire anglais du 19^{ème} siècle écrivait : « La considération et le respect avec lesquels les femmes sont traitées pourraient avantageusement servir d'exemple à certaines classes de notre patrie. »

Et les autres ?

Il y a les Inuits, où la sexualité des femmes appartenait aux hommes – sans nulle réciproque. Un mari pouvait prêter ou donner son épouse à sa guise, sans que l'intéressée puisse s'y opposer. Et cela, sans parler des nombreux cas de viols, de violences conjugales, voire de mutilations qui étaient largement admis par plusieurs groupes. Mais la situation des femmes est apparue défavorable sous bien d'autres latitudes. Dans de nombreuses tribus australiennes, leur sort était tel que les premiers témoins occidentaux les ont presque tous assimilées à des esclaves. Même si, comme on s'en est rendu compte par la suite, ils se trompaient lourdement sur ce point, ils n'avaient cependant pas inventé les faits qui les avaient induits en erreur.

Un autre exemple célèbre est celui des Baruya de Nouvelle-Guinée. Cette société de cultivateurs a montré à quel point la domination masculine pouvait être organisée jusque dans les moindres détails. Ainsi, les adolescents mâles étaient élevés dans une maison exclusivement masculine, où on leur inculquait la conscience de leur prétendue supériorité sur les femmes, entre autres par des rites homosexuels.

En Amérique du Sud aussi la domination masculine était souvent légitimée par des croyances religieuses. Dans de nombreuses sociétés, les hommes détenaient des objets sacrés, des rhombes ou des flûtes, dont la simple vue était formellement interdite aux non)initiés, c'est-à-dire aux enfants et aux femmes. Ces objets sacrés étaient jalousement conservés dans les maisons des hommes, au centre des villages, et toute contrevenante qui posait les yeux sur eux, même par inadvertance, risquait la mort ou le viol collectif. Chez certains peuples, comme les Mundurucu, d'Amazonie, cette pratique constituait la sanction par excellence pour les femmes qui ne se pliaient pas au rôle que la société leur imposait ;

Ces tribus étaient égalitaires sur le plan économique. (...) Mais cette égalité quasi absolue sur le plan matériel ne s'étendait pas nécessairement à tous les autres plans.

2. Les sociétés inégalitaires

*Mais alors, en ce qui concerne l'apparition des inégalités, quel a été l'élément déclencheur ?
Le sait-on ?*

Traditionnellement, à la suite de V.G. Childe, on pensait que c'était l'agriculture. Aujourd'hui, grâce aux éléments réunis en particulier par Alain Testart, on considère qu'il s'agit plutôt du stockage. L'agriculture et le stockage vont souvent ensemble... mais pas toujours ! Ainsi, certains peuples pratiquaient une agriculture sans stockage. Sous certaines latitudes où la production n'est pas saisonnière, comme en Amazonie, des tubercules tels que le manioc pouvaient être conservés en terre et ramassés au fur et à mesure des besoins. Inversement, on a observé plusieurs zones où des chasseurs-cueilleurs sédentaires exploitaient une ressource saisonnière en la conservant pour les mauvais jours (rappelle-toi de la Côte Nord-Ouest, des Natoufiens ou des Jomon).

Eh bien, tandis que les agriculteurs non stockeurs étaient tous restés égalitaires, tous les chasseurs-cueilleurs stockeurs avaient développé des inégalités très marquées.

Sur le plan technique, le stockage a constitué un progrès considérable. Il a permis à l'humanité de devenir beaucoup moins dépendante des aléas de la nature pour son

approvisionnement. Il lui a permis d'investir de nouveaux milieux et d'occuper ceux dans lesquels elle vivait déjà avec une densité de population bien supérieure.

Le stockage a donc fait sauter un verrou : en permettant la sédentarité, il a ouvert la voie à une transformation continue du milieu, à des améliorations qui pouvaient se cumuler de génération en génération et permettre ainsi de mieux satisfaire les besoins humains. L'apparition des inégalités, conséquence inéluctable (! vso) du stockage, fut donc en quelque sorte le revers de la médaille, un fléau qui devait nécessairement (!! vso) accompagner ce progrès.

Tu n'as dit ni comment ni pourquoi !

Tout d'abord, quitte à enfoncer une porte ouverte, je dirai que le stockage a permis d'accumuler des biens matériels, une chose jusque-là virtuellement inconnue des sociétés égalitaires, en particulier des chasseurs-cueilleurs nomades. De ce fait, il devenait possible pour certains groupes ou individus d'augmenter peu à peu la quantité de biens à leur disposition, tandis que d'autres en restaient éventuellement au strict nécessaire.

J'aurais tendance à penser que la clé du problème tient au fait que l'apparition du stockage a entraîné un bouleversement profond des rapports sociaux : les hommes ont rapidement eu d'autres motifs pour accumuler les biens que la simple précaution face aux aléas. En particulier, **les sociétés ont été amenées à considérer que les biens matériels pouvaient dorénavant servir d'équivalent aux vies humaines**. Cette transition a marqué l'apparition tout à la fois du paiement et de la richesse, dont la détention est devenue synonyme de puissance sociale.

Je ne suis pas du tout certain de comprendre.

Tu te souviens de ce que je te disais à propos des sociétés égalitaires : pour faire face à ses obligations sociales, en particulier le mariage ou la compensation d'un meurtre, il fallait payer de sa personne, de son travail ou de son sang. Eh bien, c'est cela qui a changé avec le stockage : dorénavant, on pouvait se libérer de ces obligations en cédant des biens matériels.

Là où dans les sociétés égalitaires le futur mari devait travailler un certain nombre d'années au service de ses beaux-parents, dans les sociétés à richesse, il pouvait, ou devait, fournir en lieu et place une certaine quantité de biens matériels. Là où, dans les sociétés égalitaires, le sang versé ne pouvait être compensé que par le versement d'un autre sang, dans les sociétés à richesse on pouvait dorénavant payer pour dédommager d'une blessure ou d'un meurtre.

Ces deux institutions, répandues sur l'ensemble du globe, sont respectivement connues sous le nom de « prix de la fiancée » et de *wergeld* – littéralement, le prix de l'homme, ou « prix du sang » chez les Francs. Elles sont typiques de ces sociétés inégalitaires, qui établissaient donc une équivalence entre le travail humain, ou la vie humaine, et des biens matériels.

Mais enfin, pourquoi fallait-il payer pour prendre femme ?

Aujourd'hui, en Occident, le mariage est devenu une affaire individuelle et qui n'implique pour ainsi dire plus aucune transaction économique. Les gens peuvent même vivre

ensemble et faire des enfants tout en n'étant pas mariés, sans que cela choque grand monde. Mais il s'agit d'une évolution très récente (et, pour l'heure, encore très localisée sur la planète ; regarde le poids que possède encore la dot en Inde, par exemple). Dans les sociétés du passé, et pas seulement les sociétés primitives, le mariage n'était pas une affaire privée entre deux individus. Il concernait directement leurs familles, voire des groupes sociaux encore plus larges. Il s'accompagnait d'obligations économiques souvent très lourdes, sans doute parce qu'il paraissait normal qu'un groupe qui acquérait un nouveau membre apporte une compensation à celui qui en perdait un.

Alors, l'amour individuel, dans tout cela, pouvait exister. Mais il avait parfois bien du mal à faire entendre sa voix ! Les comptes rendus des ethnographes sont remplis d'histoires d'enlèvements, de couples illégitimes qui s'enfuient, ou d'amants qui affrontent les maris les armes à la main pour gagner le droit de leur arracher leur épouse...

Comment se traduisait, par exemple, la différence entre riches et pauvres ? Étant donné qu'il ne s'agissait pas des sociétés de classe.

Bien que ces sociétés aient été inégalitaires, elles étaient très différentes des nôtres, pour une raison fondamentale : la terre restait accessible à tous, permettant ainsi de pourvoir à ses besoins quotidiens. Tout comme dans les sociétés égalitaires, chacun jouissait de ce droit du simple fait de son appartenance à la communauté. Dans ces sociétés, un paysan sans terre, un chasseur sans territoire de chasse étaient des choses inconnues et inimaginables.

Cela implique que la terre n'était pas propriété privée.

Tu as tout à fait raison.

La terre constituant le principal moyen de production, et ne pouvant être ni vendue, ni achetée, autant dire que les possibilités d'investir sa richesse étaient cruellement limitées...

C'est, là encore, parfaitement exact.

Dans ce cas, à quoi cette richesse pouvait-elle servir ? À rien du tout !

Ce n'est pas parce que la richesse ne sert ni à satisfaire les besoins quotidiens ni à acquérir des moyens de production qu'elle n'a pas d'utilité. Dans ces sociétés, en particulier sous la forme de biens particuliers, dits « de prestige », elle servait à honorer ses obligations sociales, comme le mariage.

Veux-tu dire que quand on n'était pas riche on restait célibataire ?

Cela pouvait arriver. En tout cas, pour les hommes ordinaires, le mariage pouvait représenter une dépense très lourde. Mais là encore, toutes ces sociétés étaient loin de se ressembler. Dans certaines, différentes dispositions semblaient contenir les inégalités dans des limites assez étroites. Par exemple, après le paiement du prix de la fiancée, les parents de l'épouse rendaient au mari tout ou partie des biens qu'il leur avait versés. le paiement prenait donc des airs d'échange de cadeaux. Mais ailleurs, le développement de la richesse paraissait sans frein, et les riches se livraient à une compétition sans limites pour accumuler toujours davantage de biens et se différencier de la masse des gens ordinaires en payant des sommes toujours plus élevées.

Et devenir ainsi d'authentiques exploitateurs ?

Pas encore ! Par certains aspects, on en était encore loin... mais on en prenait le chemin. En tout cas, dans ces sociétés, la vie de chacun avait tendance à être de plus en plus évaluée selon le prix qu'il en coûtait de la prendre – et ce n'est pas une métaphore. Il y avait les gens de bien, ceux qui coûtaient cher à épouser ou à tuer, et les autres. Le prix de la fiancée et le *wergeld* se fondaient en quelque sorte l'un dans l'autre, et constituaient les deux faces de la même pièce.

Comme je te le disais, le stockage représentait en lui-même un immense progrès : il libérait les hommes de certains aléas de leur milieu et leur ouvrait la possibilité, par leur travail, d'améliorer peu à peu ce milieu. Il permettait aussi aux groupes humains de s'organiser sur une base plus large et plus performante. L'existence de réserves était un atout considérable, car elles pouvaient servir à la fois de fonds d'assurance et de financement pour des travaux à caractère collectif. Mais cette avancée fut chèrement payée. Car le fruit de leur propre travail, en prenant la forme de la richesse, se dressa face aux hommes eux-mêmes comme une chose étrangère et hostile, une chose qui les dominait et qui dictait leurs nouvelles relations sociales.

Cela veut dire que, dès cette époque, l'esclavage avait fait son apparition ?

L'esclavage est vraisemblablement la forme la plus précoce et la plus répandue de l'exploitation de l'homme par l'homme. Il est sans doute apparu très tôt dans la plupart de ces sociétés inégalitaires... mais pas dans toutes : en Nouvelle-Guinée, par exemple, il était totalement inconnu. En fait, parallèlement à l'esclavage ou en lieu et place de celui-ci, il existait d'autres moyens de s'approprier le travail d'autrui.

L'exploitation avait bel et bien fait son apparition, mais elle restait relativement marginale, ou occasionnelle. Ce n'est pas autour d'elle que toute la société s'organisait, contrairement à ce qui se passe depuis des millénaires dans les sociétés de classes.

Ces sociétés mêlent des éléments hérités des sociétés égalitaires et des éléments qui laissent entrevoir les futures classes. (...) En étudiant les peuples égalitaires de plus près, on a été frappé par la faible quantité de travail que la plupart d'entre eux consacraient à satisfaire leurs besoins matériels. Même si ces calculs sont approximatifs, on estime généralement que ce temps ne dépassait pas quatre à cinq heures par jour. Cela leur permettait de se consacrer très largement à d'autres activités.

Ah oui, cette fameuse théorie selon laquelle les chasseurs-cueilleurs étaient des « sociétés d'abondance ».

Disons que la formule était volontairement provocatrice, et que cela n'a pas peu contribué à son succès. Il est très contestable de parler d'abondance pour des sociétés que la faiblesse de leurs moyens matériels laissait sous la menace des aléas du milieu, et dont beaucoup étaient victimes de pénuries récurrentes. Il reste néanmoins que bien des sociétés de chasseurs-cueilleurs n'étaient pas en permanence à la limite d'une certaine sécurité pour leur approvisionnement. C'était sans doute d'autant plus vrai dans les temps anciens, où elles occupaient des environnements globalement plus favorables qu'à l'époque moderne.

Qu'est-ce qui empêchait l'esclavage d'y faire son apparition ?

Au risque d'enfoncer une porte ouverte, je commencerai par dire que, pour que l'exploitation existe, il faut que le producteur puisse être contraint d'abandonner une partie de son produit à son exploitateur. Or on ne voit guère comment quelqu'un pourrait obliger un nomade à chasser et à cueillir pour lui, et vivre ainsi à ses dépens. Celui à qui on tenterait d'imposer un tel prélèvement aurait toujours la possibilité d'y échapper facilement, en changeant de territoire. Personne n'a d'ailleurs, pour cette raison, jamais pu faire payer un tribut à aucun peuple de chasseurs-cueilleurs nomades.

C'est aussi cela qui a changé avec la sédentarité, avec les travaux de défrichage, d'irrigation et les constructions qui l'ont accompagnée. Se soustraire à d'éventuels prélèvements est devenu tout à la fois moins facile et moins intéressant. Fuir, cela voulait dire repartir de zéro dans un milieu plus hostile ; au bout du compte, c'était s'exposer à une vie plus difficile que celle qu'offrent des installations durables, même s'il fallait, pour les utiliser, accepter d'être privé d'une partie de sa production.

Mais on peut aussi voir les choses sous un autre angle. Même dans celles de ces sociétés égalitaires où la productivité aurait rendu possible l'exploitation du travail d'autrui (et manifestement, il y en avait), et même en mettant de côté le problème des moyens de coercition pour empêcher ces éventuels esclaves de fuir, il existait sans doute une autre catégorie d'obstacles, d'ordre social, à ce qu'apparaisse l'exploitation.

Comment cela ?

Dans une société sans inégalités et sans richesse, il n'y avait guère de motifs à exploiter le travail d'autrui. Accumuler des biens n'était pas vraiment possible, et sans doute encore moins désirable ; à quoi auraient-ils servi ? Ensuite, le travail n'était pas du tout considéré comme il l'est chez nous. C'était une activité qui allait de soi, à laquelle aucune personne valide ne cherchait à se dérober. Celles et ceux qui étaient les plus compétents étaient d'ailleurs très généralement les gens les plus estimés et les plus écoutés. (...) dans ces conditions, faire travailler des gens pour soi n'apparaissait pas comme une chose socialement désirable, ou même imaginable.

Je pense à ces sociétés de cultivateurs égalitaires d'Amazonie, telles que les Tupinamba (...). Là, alors que l'exploitation économique des prisonniers de guerre aurait manifestement été possible, elle était inconnue. Une fois ramenés au village, les captifs y étaient gardés plusieurs mois, parfois plusieurs années. Durant ce temps, ils vivaient une vie tout à fait normale, se voyant pourvus d'une épouse (de laquelle ils avaient parfois des enfants) et même « nourris des meilleures viandes qu'on peut trouver ». Puis, un jour, on organisait une cérémonie spéciale au cours de laquelle on les tuait et on les mangeait.

La propriété privée existait-elle, oui ou non ?

D'une manière générale, ces sociétés rejetaient unanimement la possibilité qu'une terre non travaillée puisse être appropriée : au bout d'un certain temps, une parcelle laissée en friche devait nécessairement redevenir un bien commun.

En ce cas, comment les terres étaient-elles attribuées ?

Le nombre de solutions différentes était colossal. Dans un des systèmes les plus répandus, les individus avaient accès à la terre au travers de leur appartenance à un groupe de parenté. Lorsque celle-ci était transmise uniquement par le père ou par la mère, ces groupes ont été appelés des « clans » ou des « lignages ». Au sein du territoire de la tribu existait donc une répartition des terres entre les différents clans ou lignages, chacun d'entre eux se chargeant ensuite d'attribuer les parcelles à leurs différents membres.

Chez les Navajo, par exemple, il n'existait rien de ce genre. Pour acquérir les droits sur une parcelle du territoire tribal, il suffisait d'être le premier à la travailler. Les limites de la parcelle étaient soigneusement signalées et, une fois établis, les droits étaient garantis aussi longtemps que vivait l'intéressé.

C'était donc une propriété privée !

Non, j'insiste, pas au sens moderne du terme. Cette terre ne pouvait être vendue. Il n'était même pas possible d'en tirer un loyer. La propriété ne s'appliquait qu'à ce qui avait été planté : en revanche, les broussailles, les arbres sauvages, les racines, les baies ou les ruisseaux étaient à la disposition de tous.

En Tanzanie, les Bamba avaient un système assez semblable à celui des Navajo : « Un homme pouvait défricher un jardin où il le voulait au sein de la forêt vierge ; mais une fois qu'un homme avait taillé son jardin, celui-ci lui appartenait. »

Mais comment pouvait-on être certain qu'il y avait toujours assez de terres disponibles pour que tout le monde y ait accès ?

C'est un problème essentiel. Quelles qu'aient été les règles permettant à chaque individu d'accéder à une parcelle du territoire tribal, il fallait absolument, pour que ces règles puissent être appliquées, que la tribu dispose d'une réserve permanente de terres non cultivées. Que cette réserve vienne à s'épuiser, par exemple en raison des progrès de l'économie et de la croissance démographique, et ce fondement des sociétés sans classes se trouvait sapé.

On touche du doigt une tendance omniprésente dans ces sociétés : la lutte pour empêcher les riches de soustraire leurs biens du service de la collectivité. Ces peuples reconnaissaient à certains le droit d'être plus fortunés que les autres : **la richesse était même globalement considérée comme une bonne chose. Mais c'est parce que cette richesse était en partie perçue comme un bien collectif dont le riche n'avait pas la totale disposition.** Qu'il l'utilise pour son propre intérêt, la société n'y trouvait en soi rien à redire. Mais que cet intérêt s'oppose de manière trop frontale à celui de la collectivité, c'était à coup sûr un motif de conflit majeur.

Mais ces riches, qui étaient-ils ? Et quel rôle jouaient-ils au juste dans la vie sociale ?

Dans le mouvement qui vit se constituer peu à peu une couche de privilégiés, un aspect essentiel était que ceux-ci jouaient un rôle social primordial, qui justifiait et légitimait leurs privilèges. Ce sont eux qui géraient les réserves et qui décidaient de leur utilisation. Ce sont eux qui centralisaient et redistribuaient la fraction de la production qui excédait le nécessaire. Ce sont eux qui initiaient, surveillaient, et souvent finançaient, les travaux collectifs, les réalisations qui se matérialisaient dans des ouvrages dont l'utilisation dépassait

le cadre familial. Ce sont eux qui avaient la haute main sur les échanges extérieurs et l'approvisionnement en matériaux ou en biens précieux importés. Ce sont eux qui représentaient la communauté, portaient sa parole à l'extérieur, ou la conduisaient à la guerre. Ce sont eux, enfin, qui détenaient certains savoirs magiques ou religieux qui apparaissaient comme indispensables au bon déroulement des opérations de production.

Qu'est-ce qui obligeait les riches à consacrer une partie de leur fortune à des dépenses d'intérêt général ?

Je crois que c'est un mélange d'incitation et de risques de rétorsion. D'un côté, le riche qui faisait preuve de générosité en retirait du prestige et de l'influence. Cette « générosité » (parfois bien éloignée d'un don désintéressé !) était une qualité glorifiée dans tout le monde inégalitaire, et une condition indispensable pour devenir un homme respecté, quelqu'un qu'on écoute et qu'on suive. Mais de l'autre côté, ces sociétés savaient également mettre ces riches au pas lorsqu'ils se comportaient de manière trop égoïste au goût des autres membres de la tribu.

Chez les Inuits du détroit de Béring (...), les positions de chef étaient mouvantes et n'étaient pas transmises selon des critères héréditaires. Les candidats à cette dignité avaient donc intérêt à faire la démonstration publique de leur générosité. (...) Chez les Anuak, un peuple qui vivait aux confins du Soudan et de l'Éthiopie, le chef était tenu par la coutume d'organiser des fêtes au cours desquelles il nourrissait ses nombreux invités. Tout comme en Nouvelle-Guinée, sa position dépendait de sa capacité à attirer à lui une suite de jeunes gens, dans une relation inégale mais comportant des éléments de réciprocité. Ces jeunes célibataires travaillaient pour le chef, faisant prospérer sa fortune. Mais en retour, celui-ci était censé les récompenser par la largesse de sa table et, par-dessus tout, déboursier pour eux le prix de la fiancée. Les jeunes gens pouvaient quitter un chef à tout moment, et ils ne manquaient pas de le faire lorsque celui-ci s'appauvissait. Ils l'abandonnaient encore plus vite s'il refusait de payer la somme nécessaire pour qu'ils puissent se marier. C'est ainsi que l'un d'eux s'exclamait : « Après tout, pourquoi l'avons-nous fait chef, si ce n'est pour qu'il nous donne à manger ? »

Toujours cette idée selon laquelle les riches servaient de « sécurité sociale ».

Absolument.

On a l'impression que les puissants de ces sociétés (...) étaient en même temps beaucoup moins libres de leurs actes que les exploités des sociétés de classes.

C'est tout à fait exact. Et cela tient à une raison bien précise : **dans ces sociétés inégalitaires, le puissant ne faisait pas face à des gens dépourvus du nécessaire et qui dépendaient de lui pour leur pain quotidien.** La communauté restait essentiellement composée d'individus économiquement indépendants, politiquement libres – et armés. Le jeu de la richesse et du pouvoir prenait donc souvent les allures d'un exercice d'équilibrisme. Celui qui s'y livrait, tout en servant ses intérêts propres, devait toujours apparaître comme servant par la même occasion ceux de la collectivité. oublier cette réalité pouvait avoir de fâcheuses conséquences.

Fâcheuses jusqu'à quel point ?

Au plus haut point ! Pour un riche, refuser d'utiliser les biens qu'il avait accumulés pour aider ceux qui en avaient besoin – fût-ce de manière intéressée, et en échange d'une contrepartie -, c'était à coup sûr s'attirer l'hostilité générale. Quant à celui qui pensait pouvoir empêcher la collectivité d'utiliser un bien qu'elle jugeait indispensable, même si celui-ci était censé lui appartenir à titre privé, il risquait très gros. **En fait, les sociétés inégalitaires appliquaient à toute richesse la même règle qu'à la terre ; l'appropriation individuelle pouvait être légitime, mais le fait de soustraire à la communauté un moyen de production était en revanche considéré comme inacceptable.**

Les Inuits de l'Alaska occidentale, (...) en fournissent une illustration éloquent : « Celui qui accumulait trop de propriétés, c'est-à-dire qui les gardait pour lui-même, était considéré comme n'œuvrant pas pour le bien commun, de sorte qu'il devenait haï et jaloux par les autres. En dernier ressort, on l'obligeait à donner une fête sous peine de mort, et à y distribuer tous ses biens avec une largesse sans limites. Il ne devait également jamais plus tenter d'accumuler des biens. S'avisait-il de reporter trop longtemps cette distribution, il était lynché et ses propriétés distribuées par ses exécuteurs. et du coup, on dépouillait même sa famille de tout ce qu'elle possédait. » (Edward W. Nelson). Ce sur quoi un autre ethnologue pouvait conclure, à titre général : « Pour un individu, la possession prolongée de moyens de production au-delà de ce qu'il pouvait lui-même utiliser était un crime très grave dans l'ouest de l'Alaska, et les biens étaient l'objet d'une confiscation collective. » (E.A. Hoebel).

Tu dis qu'il y avait des riches, des richesses et peut-être même de la monnaie.

Pour commencer, ces sociétés inégalitaires, au moins dans un premier temps, se caractérisaient par une division du travail très faible (hormis la division selon les sexes, omniprésente et souvent très marquée). Avant l'apparition de la métallurgie, peu de tâches réclamaient des spécialistes à plein temps.

Une des premières qualifications particulières fut sans doute cette activité relevant tout à la fois de la religion, de la magie et de la médecine, et dont bien des peuples pensaient que seuls certains individus étaient aptes à la mener à bien. Ces chamanes, sorciers ou *medicine men* étaient souvent redoutés. Ils en tiraient parfois profit, tels ces chamanes inuits qui exigeaient un cadeau de valeur ou les faveurs sexuelles d'une des épouses de la famille avant d'accomplir leurs rites. Mais ces personnages, tout en étant considérés par la société comme des spécialistes, n'exerçaient pas leurs talents réels ou supposés à plein temps. Ils restaient des chasseurs, des pêcheurs ou, plus tard, des paysans, auxquels on faisait ponctuellement appel en cas de besoin.

On imagine ainsi souvent des peuples, où la monnaie ne jouait qu'un rôle limité, se livrant quotidiennement au troc. Mais c'est une vision erronée. En fait, dans la plupart des moments de leur vie ordinaire, c'est bien l'échange lui-même que ces sociétés ignoraient, pour la bonne raison que, chaque ménage produisant les mêmes biens, il n'y avait rien à acheter, à vendre ou à troquer.

Certes, mais les échanges n'étaient tout de même pas complètement absents.

Bien entendu. Cependant, dans l'immense majorité des cas, ils n'intervenaient pas au sein des groupes, mais entre groupes différents. Ils concernaient presque toujours des biens qui ne pouvaient être produits localement et qui, pour cette raison, circulaient d'une région à une autre. La majeure partie des échanges portait sur des biens précieux, qu'il s'agisse des

matières premières indispensables et rares, comme les pierres dont on tirait des lames, ou d'objets réputés pour leur valeur esthétique ou symbolique et qui servaient de moyen de paiement. Les coquillages, en particulier, ont souvent joué ce rôle, comme les cauris, que l'on retrouve tant en Afrique que dans toute l'Asie du Sud-Est, ou les porcelaines qui étaient assemblées dans les *wampum*, ces ceintures qui, chez les Iroquois du nord-est de l'Amérique, servaient à payer le prix de la fiancée et le *wergeld*.

S'il y avait des monnaies, il y avait donc des commerçants ?

Oh non ! Si l'on écarte les sociétés les plus avancées, proches des sociétés de classes, les échanges étaient très loin de ressembler à ce qu'ils sont aujourd'hui. Pour commencer, je le répète, ils ne représentaient qu'une part mineure de la circulation des produits : ceux-ci étaient très souvent donnés, ou transférés, en raison d'obligations coutumières, par exemple à tel ou tel parent plus ou moins proche. Les échanges proprement dits ne portaient que sur les produits qui n'existaient pas au sein du groupe. (...) On ne vendait, ni n'achetait, à un marché anonyme dans le but de s'enrichir. Parfois, même, l'échange ne pouvait intervenir qu'entre des individus qui avaient noué au préalable certaines relations personnelles ; il prenait ainsi une physionomie qui le plaçait aux antipodes de notre commerce moderne et de sa recherche du profit.

Dans le nord-est de la Nouvelle-Guinée, où « les biens sont traités comme s'ils étaient des cadeaux offerts gratuitement en signe d'amitié. On évite de discuter de leur valeur, et chacun fait de son mieux pour donner l'impression que la pensée d'une contrepartie n'a jamais traversé l'esprit ».

Si chacun pouvait librement travailler pour satisfaire ses besoins, comment les ouvrages collectifs pouvaient-ils être organisés ?

C'est un point d'autant plus important que la sédentarisation et les progrès globaux de la technique exigeaient de plus en plus souvent que soient entrepris certains gros travaux nécessitant la collaboration de dizaines d'individus. Ces travaux étaient naturellement placés sous la direction des personnages influents. Mais ceux-ci, n'ayant aucun moyen de contrainte à leur disposition, n'avaient d'autre choix que de convaincre, sur la base du volontariat, les autres membres de la tribu de venir prêter main-forte à l'abattage de quelques arbres, à des ouvrages de terrassement, à la construction d'une maison ou à toute autre tâche du même ordre. Très souvent, tout partait d'une initiative privée, et celui qui en était à l'origine compensait la peine des travailleurs en les nourrissant.

Cet échange de travail contre de la nourriture n'est finalement rien d'autre qu'un salaire en nature.

Oui et non. Au-delà de cette ressemblance superficielle, il y a un abîme de différences. Les membres de ces sociétés qui acceptaient de travailler pendant quelques jours au service d'un autre avaient les moyens de vivre par ailleurs. S'ils le voulaient, ils pouvaient quitter leur employeur (si l'on peut l'appeler ainsi) à tout moment pour retourner travailler leurs jardins. Cela change bien des choses par rapport aux salariés d'aujourd'hui qui, s'ils démissionnent, peuvent tout au plus espérer se faire embaucher chez un autre patron.

Dans ces sociétés, la monnaie ne servait pas à acheter son pain quotidien. Celui-ci n'était pas à vendre et chacun pouvait se le procurer directement par son travail. Les seuls

biens que l'on pouvait acheter étaient les biens précieux – d'ailleurs, la monnaie était toujours elle-même l'un de ces biens précieux. Mais si ces biens étaient précieux, c'est avant tout parce qu'ils servaient aux principaux paiements, ceux qui concernaient les obligations sociales en général, le mariage et les compensations de meurtre en particulier.

Par exemple, dans l'île de Palu, en Micronésie : « Le système monétaire était spécifiquement destiné à des fins sociales (...) la monnaie est, ou était, impliquée dans des institutions et des phénomènes sociaux tels que le mariage, le divorce, les rites funéraires, les rites de naissance, la politique, la guerre, le statut et le prestige, les relations réciproques et la religion. »

En Californie du Nord, « l'utilisation de la monnaie aux fins d'acquérir des biens de subsistance était minime ». Elle servait « à acheter la protection et le prestige social, le sexe, et à maintenir le statut de la famille. (...) C'est seulement quand le prestige était en jeu – lorsqu'un homme riche devait réparer les torts commis par les membres de son village, lorsqu'il fallait payer la famille d'une épouse, ou à la mort d'un enfant, ou suite à des insultes, ou pour les services d'un chamane, que l'on avait recours à la monnaie ».

Il n'existait en quelque sorte que de grosses coupures et (...) la petite monnaie était inconnue.

Tu ne m'as pas répondu sur les prix.

Une conséquence de tout cela est que, pour ces peuples, les biens n'étaient pas forcément, comme chez nous, tous comparables entre eux. Souvent, ils formaient au moins deux catégories presque étanches ; il y avait les biens ordinaires, destinés à la simple subsistance, et les biens de prestige, qui servaient de moyens de paiement. L'idée même qu'il soit possible de comparer la valeur des uns et des autres ne germait dans aucun cerveau.

« Pour tout Tikopien (dans les îles Salomon), un canoë est plus estimé qu'un bol de bois, une natte de pandanus davantage qu'une bande de tissu d'écorce. Cependant, ils ne sont jamais échangés les uns contre les autres, et il n'existe aucune manière d'exprimer la "valeur" du canoë en termes de tant de bols, ou celle de la natte de pandanus en termes de tissu d'écorce. »

À plusieurs reprises, tu as évoqué des fêtes.

Dans nombre de sociétés inégalitaires, on est frappé non seulement par la fréquence et l'importance de ces fêtes dans la vie sociale, mais par le faste relatif des dépenses en ces occasions, et peut-être plus encore par l'insistance avec laquelle ce faste était vanté, exposé aux yeux de tous, voire pérennisé dans des **ouvrages destinés à traverser le temps**.

Je pense à ces fêtes ou à ces banquets donnés par les riches où l'on conservait ensuite en souvenir à la vue de tous, à la manière de nos plaques commémoratives, les crânes des animaux abattus pour l'occasion. Dans l'île de Nias, près de Sumatra, ceux-ci étaient fixés aux poutres de la maison du bienfaiteur ; chez les Anuak d'Afrique, ils surmontaient les poteaux de la clôture de la maison du chef de village. Je pense à ces pierres levées, ces mégalithes dont les plus célèbres, hormis les menhirs bretons – qui ne doivent rien aux Gaulois ni à Obélix –, sont peut-être ceux de l'île de Pâques, élevés par chaque groupe de

parenté en culte à un ancêtre. mais l'Afrique du tropique du cancer, l'Asie du Sud-Est et la Polynésie comptent bien des exemples de telles réalisations.

Comme l'explique Alain Testart, un tel trait est significatif de ces sociétés où la richesse joue un rôle crucial dans les rapports sociaux – sans quoi sa dilapidation ne conférerait aucun prestige – mais où, pour l'essentiel, elle ne peut être investie de manière productive.

3. Trois sociétés inégalitaires

Tikopia (archipel des Salomon)

Les Tikopiens n'avaient pas encore inventé les merveilles de l'économie capitaliste qui permettent de s'enrichir en affamant les autres, en refusant de leur louer des terres ou des appartements afin d'en faire monter les prix !

Firth écrit ainsi : « La propriété individuelle des biens existe incontestablement à Tikopia, et elle est exprimée dans le vocabulaire. Mais les conventions sociales ne permettent pas que des biens matériels soient durablement retirés de la production si d'autres individus en ont besoin ; ni qu'on se serve de leur possession comme un moyen d'exiger un taux d'intérêt anormal. Un vaste système d'emprunts à un taux d'intérêt fixé par la coutume (celui-ci, en certains cas, consiste à rendre la pareille ultérieurement plutôt que par un paiement immédiat) signifie que ces biens peuvent être injectés dans la production par des gens qui ne les possèdent pas, mais qui en ont besoin et qui disposent du travail pour les utiliser. »

Voilà qui éclaire cette remarque plus générale, et très profonde : « Moins le bien est important, moins il satisfait de besoins et moins il remplit de fonctions, plus il a tendance à être détenu en pleine propriété privée. »

Les chefs étaient avant tout les dépositaires des rituels religieux, mais cette fonction ne leur conférait en elle-même presque aucun privilège matériel. Tout juste leur donnait-elle le droit de prélever une quantité limitée de fruit dans les vergers, une part que les Tikopiens appelaient « le vol des chefs ». (...) Parallèlement, les chefs étaient les organisateurs de la production : c'est à leur initiative, et sous leur direction, qu'étaient entrepris les travaux à caractère collectif, en particulier la fabrication des pirogues. Mais là encore, l'aide qu'ils recevaient de la part des habitants n'était en rien le fruit d'une contrainte : « Ne pas prêter main-forte à un chef pour un travail ou ne pas lui fournir le tribut coutumier provoque son mécontentement et ses bougonnements, mais n'entraîne aucune sanction matérielle contre le fautif ».

À quoi utilisaient-ils ces ressources qui affluaient vers eux ?

Ils étaient censés en redistribuer d'une manière ou d'une autre la plus grande part, si ce n'est la totalité. En permanence, ils devaient eux-mêmes faire des cadeaux, distribuer paniers de nourriture et feuilles de tabac aux membres de leur clan. Mais ils étaient aussi tenus de financer des fêtes, des cérémonies religieuses, ainsi que certains gros travaux dont le coût était hors de portée d'un homme ordinaire. (...) Ces personnages étaient donc bien loin de vivre l'existence oisive des privilégiés des sociétés de classes : ils travaillaient, tout comme leur famille, et c'est ce travail qui leur procurait l'essentiel de leur nourriture.

Même si leur niveau de vie restait peu ou prou celui de tout un chacun, les chefs s'étaient différenciés de la masse de la population. Ils exerçaient un monopole sur la construction et la possession des pirogues, qui était à la fois la cause et la conséquence du fait qu'une partie importante des biens produits passait dorénavant par leurs mains. À ce monopole économique faisait écho un monopole religieux. Les chefs étaient les dépositaires de rites supposés indispensables à la pêche et à l'agriculture, ce qui les plaçait en situation de contrôler le déroulement des opérations de production. (...) À Tikopia, cette position-clé ne se traduisait pas pour les chefs par des privilèges matériels et politiques notables ; mais la brèche était ouverte, que d'autres sociétés élargirent considérablement.

Les sociétés à Big Men (Mélanésie)

Un *Big Man* possédait généralement plusieurs femmes, un bon trésor de coquillages, des créances sur d'autres membres de sa tribu, un troupeau de cochons dépassant largement la moyenne, une maison assez vaste et de nombreux jardins cultivés. Son pécule, sous réserve qu'il en fasse bon usage, était à la base de son prestige.

La première ressource de revenus du *Big Man* était ses épouses : comme il était de règle dans cette région, ce sont elles qui effectuaient les travaux agricoles et qui élevaient les porcs. mais c'est le mari qui était le seul propriétaire de ces produits et qui en tirait avantage en les échangeant ou en les prêtant. Dans le sillage du *Big Man*, on trouvait aussi des hommes. Il s'agissait avant tout de jeunes célibataires qui, comme tout membre de la communauté, disposaient de terres, mais qui se savaient incapables de réunir par eux-mêmes la somme nécessaire à leur mariage.

La source de la richesse du *Big Man* n'était donc pas, en soi, ses droits sur la terre, mais son pouvoir direct sur les personnes. (...). Ses débiteurs étaient ses obligés, ce qui faisait d'eux ses « fervents partisans ». Dans toutes les querelles internes au groupe, ils se plaçaient de son côté, formant une troupe qui lui était toute dévouée. (...) mais en dehors même de cet aspect, le *Big Man*, grâce à ses moyens financiers, jouait aussi un rôle essentiel dans l'ensemble des événements qui concernaient la communauté, qu'il s'agisse de la fête du porc, de l'expédition vers d'autres villages pour la danse communale, du creusement d'un fossé de drainage, de la réparation d'un pont...

Pouvaient-ils cesser de le soutenir s'ils jugeaient qu'il n'en valait plus la peine ?

Absolument, et ils ne s'en privaient apparemment pas. Tous ceux qui ont observé ces sociétés ont insisté sur la relative précarité de la situation du *Big Man*. Sans même parler de celui qui commettait l'erreur de trop thésauriser, du maladroit ou malchanceux qui ne parvenait pas à réunir à temps suffisamment de porcs et de coquillages pour faire bonne figure dans les échanges compétitifs, tout *Big Man* devait sans cesse louvoyer entre deux impératifs contradictoires. Il ne devait sa situation qu'aux richesses qu'il parvenait à soutirer à son groupe de partisans. Mais il ne pouvait conserver leur soutien qu'en entretenant le sentiment qu'il y avait davantage à gagner qu'à perdre à rester dans son orbite, c'est-à-dire en redistribuant les richesses ainsi récoltées et en entretenant sa réputation de générosité.

Il ne faut pas confondre l'instabilité relative de la position de chaque *Big Man* pris individuellement avec celle du système lui-même. De ce point de vue, il en va de même dans

notre propre société : le fait que certains capitalistes bâtissent des fortunes tandis que d'autres sont ruinés n'empêche pas le capitalisme lui-même de perdurer.

La Côte Nord-Ouest (Amérique du Nord)

Ces peuples de chasseurs-cueilleurs, qui vivaient dans des villages permanents de quelques dizaines à un millier d'habitants, se distinguaient par la place qu'y prenaient les paiements de toutes sortes, ainsi que les marques formalisées de rangs et d'honneurs. Parmi la tribu Kwakiutl, qui comptait moins de dix mille membres, existait ainsi une série de six cent cinquante-huit distinctions soigneusement classées de la plus à la moins prestigieuse ! Par une stricte étiquette, le rang codifiait tous les aspects de la vie sociale, qu'il s'agisse des vêtements, du régime alimentaire, de la place occupée lors des banquets ou, bien sûr, de ce qui faisait qu'un mariage ou une tâche productive pouvaient être considérés comme convenables.

Ceux que, faute de mieux, on appelle traditionnellement des « chefs » étaient largement déchargés du travail productif. Ils accomplissaient uniquement certaines tâches prestigieuses, telles la chasse à la baleine, en s'y réservant un rôle de direction. (...) Sur la Côte Nord-Ouest, les titres étaient, en eux-mêmes, purement honorifiques. Certes, ils s'accompagnaient de certains privilèges, comme celui de s'asseoir à tel emplacement plutôt qu'à tel autre lors d'un banquet, ou d'arborer le blason familial, mais ne conféraient aucun pouvoir direct sur les gens du commun. Voilà pourquoi parler de « noblesse » paraît assez mal approprié.

Tu as évoqué (...) une institution emblématique de cette région, le potlatch.

C'était une fête au déroulement codifié, dans laquelle, au nom de leur groupe, les chefs faisaient la démonstration publique de leur générosité, notamment en régaland à leurs frais et sans compter les gens du commun. Des échanges de cadeaux entre chefs avaient aussi pour fonction de réaffirmer le rang de chacun. Et en signe de munificence, il était d'usage que les chefs détruisent publiquement quelques richesses de grande valeur. Soit dit en passant, il est permis de penser que l'importance prise par ces échanges était, au moins en partie, un substitut à la guerre, et que leur importance devait beaucoup à la pacification forcée.

Là encore, donc, la nature exploiteuse des chefs se dissimulait derrière les apparences de la protection des plus faibles, et un ethnologue relevait que : « du point de vue des indigènes, c'est grâce à la bonté du chef que les gens de condition inférieure trouvaient le gîte et le couvert ».

Cela dit, il existait une différence majeure entre la Côte Nord-Ouest et la Nouvelle-Guinée : c'est l'esclavage. (...) Il est toujours difficile de procéder à des estimations, et ce d'autant plus que cette institution fut une des premières à pâtir du contact avec les Blancs. Mais on s'accorde à estimer que, selon les tribus, avant ce contact, le pourcentage d'esclaves dans la population s'échelonnait entre 5% et 20% (...) Du même ordre de grandeur que dans les États du Sud avant la guerre de Sécession.

Ces esclaves, qui étaient-ils ?

Comme toujours, ou presque : d'abord et avant tout des captifs de guerre. (...) En certains lieux, on avait même résolu un problème traditionnel de l'esclavage en faisant subir aux nourrissons un traitement qui différenciait physiquement la population autochtone : « Parmi les tribus de l'île de Vancouver, (...) le degré d'aplatissement du crâne parmi par la loi tribale était lié au rang social. La tête complètement ronde signalait l'esclave ; la tête complètement aplatie signalait le chef. »

On pouvait aussi devenir esclave dans sa propre communauté, par l'endettement. Dans cette société gouvernée par la richesse, la vente de soi-même ou d'un membre de sa famille était parfois la seule issue pour celui qui n'avait pu faire face à un paiement trop important.

Même s'ils étaient astreints au travail de production, ils n'étaient pas affamés, ni même soumis à des privations particulières. (...) à leur condition les exposait cependant à subir des actes d'une extrême cruauté. leur propriétaire avait sur eux des droits sans limites. En particulier, celui qui voulait frapper les esprits lors d'un *potlatch* ne manquait pas d'en exécuter quelques-uns, simplement pour faire la démonstration qu'il était suffisamment riche pour se permettre ce gaspillage.

Le principe même du *potlatch* était de démontrer aux yeux de tous sa capacité à se séparer de ses richesses, fût-ce en les détruisant.

Peut-on dire (...) que sans être achevé, la formation des classes était un processus largement entamé ?

Je souscris pleinement à cette formulation. Au demeurant, cette évolution ne se manifestait pas uniquement sur le plan économique. On la voyait aussi se dessiner du côté des rapports politiques.

La tribu représentait traditionnellement une libre association d'hommes en armes, où personne ne pouvait légitimement imposer sa volonté aux autres. Mais dans cette région s'étaient développés des embryons de ce qui allait devenir dans d'autres sociétés un État, c'est-à-dire un appareil spécial, distinct de la société et capable de s'imposer à elle par la force.

Le roturier libre, en Côte Nord-Ouest comme dans l'ensemble des sociétés sans classes, était également un combattant libre. Il n'était sous l'autorité de personne et, pour lui, comme on a pu l'écrire à propos des Iroquois, « un ordre aurait été ressenti comme une insulte ». Et si ce combattant libre pouvait accepter de mettre provisoirement son bras au service d'un autre, c'était toujours un acte volontaire, sur lequel il pouvait revenir à tout moment. L'esclave, au contraire, n'était pas seulement un travailleur fiable, que le chef était certain de pouvoir exploiter sans qu'il risque de le quitter. Il était aussi un guerrier dont la fidélité et l'obéissance lui étaient acquises.

Tu suggères donc que certains chefs de la Côte Nord-Ouest pouvaient se servir de leur suite armée pour imposer leur loi personnelle au reste de la tribu ?

Je ne fais pas que le suggérer ! Je l'affirme, car on a pu le constater en bien des occasions. Le chef, ayant manqué à ses devoirs, redoutait-il la rébellion de ses roturiers et de ses proches parents ? « Un chef nootka qui était menacé utilisa ses esclaves masculins pour se protéger ». Un individu était-il jugé indésirable ? « Le chef pouvait prévenir les gens qu'on pourrait le tuer impunément ; ou il pouvait donner l'ordre à ses esclaves de l'exécuter. »

Alain Testart retient comme seul critère de l'existence des classes l'avènement de la propriété foncière, c'est-à-dire de la propriété du sol, indépendamment que celui-ci soit travaillé ou non. Dans un tel régime juridique, les gens n'ont plus accès la terre du simple fait de leur appartenance à la communauté : il leur faut être propriétaire, ou en passer par les conditions imposées par les propriétaires. Cela l'amène à ranger certaines sociétés africaines dans la catégorie des sociétés sans classes. Mais cette manière de raisonner ne me satisfait pas vraiment ? Car même si, dans ce cas, il n'existe pas d'aristocratie foncière au sens strict, les dirigeants de ces États possèdent tout de même toutes les caractéristiques d'une classe dominante vivant du tribut qu'elle prélève sur les travailleurs.

Voilà pourquoi je me demande si le meilleur critère pour l'existence des classes ne serait pas plutôt la présence d'une couche de privilégiés totalement détachés du travail productif. De la sorte, ces sociétés étatiques africaines rejoindraient le groupe des sociétés de classes – quitte à y être rangées dans une catégorie particulière.

4. Vers la formation des classes

La tendance vers l'approfondissement des inégalités et vers la formation des classes est générale. Il y a donc bien quelque chose de commun derrière toute cette diversité.

C'est incontestable, et c'est l'autre face de cette réalité. Je dirais que, pour arriver à engendrer d'authentiques classes sociales, toutes les sociétés inégalitaires ont dû poursuivre jusqu'à son terme un double mouvement, ou plus exactement un mouvement constitué de deux tendances opposées qui se nourrissaient mutuellement. La plus visible de ces deux tendances est le renforcement des privilèges économiques et des pouvoirs politiques de la couche dirigeante. À Tikopia, les chefs font presque figure de parents pauvres, guère mieux lotis que les hommes ordinaires, encore astreints au travail productif et dépourvus de tout moyen tangible de coercition – leurs seuls pouvoirs tenaient à leurs liens supposés avec les forces surnaturelles. La Côte Nord-Ouest montre en revanche des personnages placés plus nettement au-dessus de la communauté, concentrant entre leurs mains des richesses en grande quantité et commençant à avoir les moyens d'imposer leur propre loi par la coercition.

Mais, et c'est là la seconde tendance, si ces personnages existent, si leur puissance sociale semble s'accroître irrésistiblement, c'est parce qu'en sens inverse, des individus tombent, d'une manière ou d'une autre, dans leur dépendance. La puissance des uns est conditionnée par la déchéance des autres, et elle l'accélère en retour. Là où ce mouvement se développe jusqu'à son terme, il débouche sur la séparation de la société en classes antagoniques et sur l'édification de l'État.

Naturellement, une condition sine qua non pour que ce processus aboutisse était que l'agriculture devienne suffisamment productive pour que les paysans puissent nourrir en plus d'eux-mêmes et de leurs familles, des classes oisives. Voilà pourquoi les premières villes et les premiers États ne sont pas apparus dans des milieux trop hostiles.

L'esclavage a souvent joué un rôle essentiel dans ces évolutions.

C'est certain. Parmi les multiples formes de dépendance qui se sont développées au sein des sociétés inégalitaires, l'esclavage est la plus évidente et la plus banale. Inconnu par

définition dans les sociétés égalitaires, il a presque partout accompagné l'apparition de la richesse

Tu as cependant dit que dans certaines régions, bien que les inégalités soient apparues, l'esclavage était resté inconnu. Comment l'expliquer ?

Effectivement, c'était notamment le cas en Californie et en Nouvelle-Guinée. Pour répondre à ta question, j'ai peur que, tout en constatant le phénomène, on ne l'explique pas vraiment. (...) En tout cas, partout où l'esclavage était inconnu, on ne faisait pas de prisonniers et les blessés étaient systématiquement achevés.

La Côte Nord-Ouest n'était pas une exception. L'esclavage était aussi très développé dans d'autres régions du globe, comme par exemple dans les sociétés tribales d'Afrique de l'Ouest ; mais là, en raison de leur structure qui favorisait celui qui se trouvait à la tête d'un lignage nombreux, et les esclaves, n'étant pas comptés comme membres à part entière, ils étaient souvent affranchis et adoptés au bout de quelques années, accédant alors à une forme plus modérée de dépendance.

Dans d'autres sociétés inégalitaires, en revanche, l'esclavage semblait confiné à une place relativement marginale. Même lorsqu'on y faisait la guerre, et que le but essentiel en était de capturer des ennemis, ceux-ci pouvaient connaître d'autres sorts qu'être réduits en servitude.

Je suis certain que tu as un exemple en tête.

Oui et il est relativement célèbre : c'est celui des Iroquois. Cette confédération de six tribus, réputée pour ses formes de gouvernement démocratiques, avec ses innombrables conseils et sa constitution très élaborée, exaltait les vertus militaires. Les hommes lançaient régulièrement des expéditions parcourant parfois des centaines de kilomètres pour capturer des prisonniers. Menés par surprise, avec un souci constant de ne pas exposer la vie des guerriers, ces raids étaient souvent couronnés de succès. Une fois ramenés en territoire iroquois, les prisonniers étaient pour partie adoptés et intégrés à la nation iroquoise afin d'y remplacer des guerriers décédés. Cette pratique se développa d'autant plus qu'avec l'arrivée des Européens les rangs des Iroquois, comme ceux de tous les peuples amérindiens, étaient décimés par les maladies infectieuses. Mais tous les prisonniers n'étaient pas adoptés. D'autres étaient réduits en esclavage et travaillaient dans les champs ou aux travaux domestiques.

je ne peux cependant en terminer avec les Iroquois sans te dire ce qu'il advenait de la troisième partie des prisonniers. Comme l'explique parmi bien d'autres un témoin du 17^{ème} siècle, ces malheureux étaient répartis dans « diverses bourgades pour y estre bruslez, bouillis & rostis ». Ces épouvantables tortures à caractère rituel, qui pouvaient être prolongées durant plusieurs jours, avaient pour objectif d'infliger la plus grande douleur possible ; on en finissait avec les victimes les plus résistantes en les dévorant lors de banquets anthropophages.

Tu disais que l'exploitation des esclaves n'était qu'une des multiples voies qui ont conduit à l'apparition des classes. Quelles sont les autres ?

D'abord et avant tout, je crois, l'exploitation des femmes. (...) À une extrémité du spectre, se trouvent des tribus dont les Iroquois restent l'exemple emblématique. La position

des femmes y apparaissait si élevée que, dès le 17^{ème} siècle, certains y virent un authentique matriarcat. plus tard, d'autres pensèrent même que ce trait représentait un stade universel de l'évolution sociale. Avec le recul, cette opinion apparaît injustifiée.

Chez les Iroquois, pas plus que dans aucune autre société connue, les femmes ne dirigeaient la société ; elles disposaient cependant de pouvoirs et d'un prestige très importants. Ce sont elles, en particulier, qui détenaient la prépondérance économique. Elles possédaient les maison, les champs, voire, dans d'autres sociétés comparables, le bétail. Elles géraient les récoltes et les réserves : elles exerçaient aussi des droits étendus (même s'ils n'égalaien pas tout à fait ceux des hommes) dans les conseils de tribu. Les Iroquois pratiquaient également ce qu'on appelle la matrilocalité : c'était le mari qui venait habiter chez son épouse, ce qui donnait à cette dernière un solide point d'appui dans les relations conjugales.

Au sein de ce peuple, les femmes faisaient donc plus ou moins jeu égal avec les hommes. Tout en occupant une place sociale différente d'eux, elles n'apparaissaient ni opprimées ni exploitées. Et les Iroquois n'étaient pas, de ce point de vue, une exception.

Chez d'autres peuples, bien plus nombreux, les hommes concentraient littéralement tous les pouvoirs : maîtres des armes et de la direction politique de la tribu, ce sont également eux qui détenaient les richesses et la puissance économique. Souvent accompagné d'un prix de la fiancée exorbitant, le mariage conférait à l'époux de multiples droits sur sa ou ses femmes ; outre un accès sexuel exclusif, il lui permettait de rattacher sa descendance à son groupe de parenté et de capter pour son propre compte le fruit de son travail. Dans ces conditions, le mariage prenait la dimension d'un investissement économique.

Dans ces sociétés, dont on retrouve de nombreuses autres illustrations en Afrique noir ou en Asie du Sud-Est, les hommes riches étaient invariablement polygames. Il fallait être riche pour se marier, et le mariage contribuait en retour à enrichir l'époux. (...) À coup sûr, la captation du travail des femmes par les hommes, dont les effets étaient démultipliés par la pratique largement répandue de la polygamie, fut un des leviers majeurs dans l'accumulation des richesses qui conduisit certaines sociétés sur la voie des classes sociales.

Tu as aussi mentionné à propos de la Côte Nord-Ouest, l'esclavage pour dettes.

Si la guerre porte en elle la menace de l'esclavage, c'est-à-dire le fait d'être réduit à rien dans une communauté étrangère, la richesse porte en elle celle de la servitude pour dettes ; c'est-à-dire, ultimement, la menace d'être réduit à rien dans sa propre communauté. Un prix de la fiancée élevé générail la dépendance des hommes ordinaires, obligés pour se marier de se ménager la générosité d'un riche. Si les choses suivaient leur cours normal, l'emprunt n'était que temporaire et, à force de travail, l'homme pouvait espérer rembourser son protecteur en quelques années.

Mais le poids de certains paiements, l'énormité des taux d'intérêt, les aléas de la vie pouvaient faire grossir la dette et mettre l'emprunteur dans l'incapacité de faire face à ses obligations. La coutume n'était pas forcément indulgente avec le débiteur insolvable. En bien des endroits, celui-ci était responsable sur sa personne : le créancier pouvait donc saisir son corps afin de se dédommager.

Sur cet aspect comme sur d'autres, l'humanité a fait preuve d'une imagination fertile. En Afrique et en Asie, par exemple, existait le statut intermédiaire dit de « gagé » : le débiteur insolvable, tout en restant un membre de sa communauté, travaillait dorénavant à plein temps pour son créancier. Son travail ne payait que les intérêts de la dette : le principal était dû, quelle que soit la durée du gage. Si le groupe de parenté du gagé parvenait à réunir la somme nécessaire, il pouvait racheter la dette sans que le créancier puisse s'y opposer. Mais dans le cas contraire, au bout d'un certain, le gagé tombait en esclavage pur et simple. Bien souvent, c'était donc la mise en esclavage qui guettait le débiteur insolvable.

Il existait aussi des transferts de biens de la collectivité tout entière.

Pour une communauté sédentaire, posséder des réserves de nourriture et de matières premières était un avantage considérable sur les chasseurs-cueilleurs nomades, dont les effectifs forcément limités étaient toujours à la merci d'un aléa de la nature. Mais ce progrès possédait son revers : en créant la nécessité de gérer ces réserves, il ouvrait la possibilité pour ceux qui remplissaient cette fonction de l'exercer pour leur propre compte, au nom de la collectivité mais, en partie au moins, à son détriment.

Je ne cesse de te répéter : les sociétés ont avancé dans une même direction globale, mais par des chemins divers. Partout, le progrès a coïncidé avec la centralisation des moyens et avec la coordination des énergies ; et partout, ce mouvement s'est accompagné du creusement des inégalités.

Rappelle-toi les sociétés égalitaires : il était fréquent que certains personnages soient investis de responsabilités, parfois très lourdes, dans les décisions touchant la vie collective, économique ou religieuse. Mais ces responsabilités ne se traduisaient par aucun privilège matériel – c'était même parfois le contraire. C'est seulement dans le contexte de l'émergence du stockage, des premières communautés sédentaires, que certaines de ces responsabilités ont permis à ceux qui les détenaient de s'arroger des avantages matériels – à moins, d'ailleurs, que ce ne fût l'inverse.

Dans notre propre société, les principales inégalités ne sont plus liées depuis longtemps au fait que ceux qui en bénéficient exerceraient des fonctions sociales utiles. Il y a belle lurette que les capitalistes ne dirigent plus eux-mêmes leurs entreprises, et que la seule chose à laquelle ils aient à réfléchir, c'est à la manière dont ils vont parvenir à dépenser l'argent que d'autres ont gagné pour eux. Alors, si notre société fait la démonstration que les responsabilités collectives et les privilèges matériels sont deux choses différentes, cela donne, je crois, quelques raisons d'être optimiste pour l'avenir.

Quant à une supposée « nature humaine » qui empêcherait d'imaginer que l'ordre social puisse être différent de celui que nous connaissons, je crois que tout ce que nous nous sommes dit précédemment éclaire la valeur de cette idée.

Conclusion

Entre les palais de Mycènes ou de Crète, les cités-États de Babylone, les civilisations aztèque, maya ou inca, les empires d'Égypte ou de Chine et les nombreux États d'Afrique noire ou d'Asie du Sud-Est, les différences sont considérables. De plus, les traces de la transition aux classes et à l'État dont nous disposons sont la plupart du temps fragmentaires.

S'il est si difficile de reconstituer précisément le basculement vers les classes sociales, c'est aussi parce que celui-ci n'a sans doute été que très rarement un évènement soudain. (...) le passage au stockage et à la sédentarité, en même temps qu'il représentait une libération pour l'humanité, avait ouvert la voie à un nouvel asservissement. La richesse, création humaine, se dressait dorénavant entre les hommes pour les dominer. Au lieu d'être maîtrisée consciemment, la puissance nouvelle engendrée par le travail des hommes avait miné leurs rapports de solidarité et se dressait entre eux comme une force hostile.

Bien sûr, on ne peut qu'être interpellé par la solidarité économique et l'absence de hiérarchie de l'époque du communisme primitif. Mais celles-ci étaient le produit du faible développement économique, qui entraînait tant l'étroitesse des sociétés que celle des existences individuelles. Le passage aux classes et à l'État, en même temps qu'il sonnait le glas de la liberté et de l'autonomie ancestrales de chaque producteur et qu'il plaçait le plaçait dorénavant sous la coupe d'une minorité dominante, a permis l'édification d'ensembles sociaux beaucoup plus larges, qui sont allés de pair avec les progrès de la division du travail et avec elle, sur une échelle inouïe, des capacités de production de l'humanité, et par là, également, avec une forme de libération des hommes.

Si partout, les inégalités, puis les classes sociales et l'État, ont été le produit de l'évolution sociale, rien n'oblige à penser que cette évolution serait désormais parvenue à son terme. Plus que jamais, les sociétés humaines sont aujourd'hui mises au défi de maîtriser consciemment les forces que leur science et leur technique ont engendrées. Nul doute que ce pas sera franchi au travers de bouleversements sociaux d'une portée aussi considérable que ceux du passé.